

ST. LUNNAIRE

MAGAZINE
ÉTÉ 2024

S'enflamme pour le sport !



Saint-Lunaire

SAINT - LUNNAIRE AGIT DURABLEMENT !



EDITO

SOMMAIRE

Édito	3
Finances	4 - 5
Aménagement	6 - 8
Le Comité consultatif	9
Environnement	10 - 12
Le CCAS et le SAAD	14 - 15
Centre Culturel Jean Rochefort	16 - 17
Animations	18 - 23
Communauté de Communes	24 - 25
Office de Tourisme intercommunal	26 - 27
Associations	28 - 43



Le Conseil Municipal vous invite à la réunion publique d'informations et d'échanges le vendredi 2 août 2024 à 18h au Centre Culturel Jean Rochefort

Saint-Lunaire - Magazine ÉTÉ 2024

Directeur de publication : Michel PENHOUËT
 Coordination : Jean Noël GUILBERT,
 Anne-Sylvanie MARJOT LEBEAU, Virginie RACINÉ,
 Dépôt légal : JUIN 2024
 Crédit photos : ©W.BERRÉ © Mairie - © OTSI -
 © Associations - © Département 35, © Mme BELLIER,
 Conception : www.franckcoudreau.com
 Impression à 2 500 ex. IMPRI'MEDIA

Bel été 2024

Malgré ces temps quelque peu troublés, les dossiers menés par l'équipe municipale avancent. C'est le cas de l'agrandissement du centre culturel Jean Rochefort. Le permis de construire a été délivré, il est maintenant purgé de tout recours. L'appel d'offres lancé au mois de mars s'est révélé fructueux. Les travaux commenceront début septembre pour se terminer, je l'espère, avant la fin du mandat.

Côté finances, nous sommes en deçà du coût prévu à l'avant-projet définitif avec un total de travaux légèrement supérieur à 1,100 million d'euros. Comme annoncé, le budget communal sera peu impacté puisque les subventions obtenues auprès de l'Etat, de la région, du département et de la communauté de communes couvrent 75 % de la dépense.

Autre arlésienne enfin résolue, le rond-point de la Rabine a enfin commencé. Pour sécuriser ce carrefour accidentogène, nous avons, en accord avec le département, propriétaire de la RD 503, privilégié l'augmentation du champ visuel avec un déport de l'axe de la route. Cette solution moins onéreuse n'a pas pu se concrétiser.

Il a donc fallu, la mort dans l'âme, se résoudre à un chantier de grande ampleur, consommateur d'espaces agricoles. La sécurité n'a pas de prix, mais il en coûtera quand même près de 300 000 euros à la commune pour la part qui lui revient. Un grand merci au passage à la communauté de communes qui finance avec le département le prolongement de la piste cyclable jusqu'à la RD 603.

Les études pour la rénovation de la rue des Roses et des Hortensias avancent elles aussi à grand pas. Certains réseaux, vieux de 50 ans, doivent être totalement renouvelés. Ce sera le cas pour l'eau potable, les eaux usées et pluviales, les réseaux électriques. Enedis a déjà lancé la tranche qui lui revient, le syndicat d'assainissement suivra au mois de septembre. Les travaux qui reviennent à la commune devraient démarrer en début d'année pour se terminer, si tout va bien, avant l'été 2025.

Nous rencontrons, en revanche, quelques difficultés dans le quartier du Décollé. Voilà deux années maintenant que le syndicat départemental de l'énergie (SDE) a lancé le chantier d'effacement des réseaux. Les travaux de génie civil sont terminés depuis un an. Orange a par convention obligation de brancher le téléphone en souterrain dans les trois mois qui suivent la notification du SDE.

Un an après, Orange vient par un mail hallucinant nous expliquer que l'entreprise ne sait pas faire. Or, l'enlèvement des poteaux est un préalable à tous travaux de recouvrement. Affaire à suivre.

Le second permis pour la création d'une résidence services seniors est toujours en appel. Mais le groupe Heurus prépare un troisième permis plus éthéré. Au mois de mai, le conseil municipal a, à la majorité, décidé d'autoriser la signature d'une nouvelle promesse de vente pour le terrain situé au Goulet.

Les résultats du recensement qui a eu lieu en début d'année ne sont pas encore connus officiellement, mais la population municipale pourrait tangenter les 2800 habitants, contre 2500 en 2018.

Cela amènera le conseil municipal à se pencher sur l'urbanisation future. Le SCoT, schéma de cohérence territorial, en cours de révision, amènera à réduire à 9 hectares les possibilités d'extension urbaine. Faudra-t-il aller jusque-là ? telle est la question.

Un mot pour terminer, le dossier présenté dans le cadre du concours Capitale Française de la Biodiversité patronné par l'Office Français de la Biodiversité, a retenu l'attention. Le jury s'est déplacé à Saint-Lunaire le 23 mai dernier. Serons-nous lauréats pour les petites villes de moins de 20 000 habitants comme en 2019 ? Réponse à l'automne.

D'ici là, je vous souhaite un bel été.

Michel PENHOUËT



FINANCES

UN BUDGET 2024 DE 13 000 000€ VOTÉ À SAINT-LUNAIRE LE POINT SUR LES INVESTISSEMENTS PRÉVUS DANS NOTRE COMMUNE



Lors du conseil municipal du 8 avril dernier, Romain Andrieux, adjoint aux finances, a présenté les opérations d'investissement prévues en 2024 représentant 7 093 000,00 € pour un budget global de dépenses d'investissement de 8 260 000,00€.

Le budget d'investissement est un outil essentiel pour assurer le développement de notre commune, en permettant la réalisation de projets structurants et bénéfiques pour l'ensemble de la collectivité.

Rénovation du patrimoine, travaux de voirie, rond-point, travaux de sécurité routière, aménagement urbain... l'année 2024 s'annonce riche en projets visant à améliorer la qualité de vie et le dynamisme de notre commune.

Au titre des grands projets sont prévus l'extension et l'aménagement du centre culturel Jean Rochefort, qui devrait bénéficier de 80% de subventions publiques, ou encore le

réaménagement du quartier du Décollé et la réhabilitation de la mairie, dont les derniers travaux remontent à 2017.

La rénovation de la salle Aimé Le Foll et de ses logements, qui accueillent les saisonniers de la Commune, est également au programme ainsi des travaux d'infrastructure et de voirie dans le lotissement des fleurs et l'aménagement du rond point de La Rabine cofinancé par le département d'Ille-et-Vilaine, la Commune et la Communauté de Communes Côte d'Emeraude.

Enfin, une enveloppe de 300 000€ est prévue dans le cadre du schéma directeur de voirie afin de poursuivre l'entretien des 42 kilomètres de voirie communale, assurer leur modernisation ou procéder à des aménagements pour garantir une voirie en parfait état sécuritaire, durable et conforme aux différentes réglementations.

Operation	Reports	BP 2024	BP TOTAL
112 - Logiciels mobilier et matériels	1 000 552,30 €	6 092 447,70 €	7 093 000,00 €
113 - Centre Socio Culturel	7 189,31 €	86 447,70 €	93 637,01 €
114 - Acquisition et aménagement de terrains	139 452,12 €	10 000,00 €	149 452,12 €
115 - Protection contre la Mer	0,00 €	69 000,00 €	69 000,00 €
116 - Travaux Mairie	0,00 €	25 000,00 €	25 000,00 €
118 - Voirie - Schéma directeur	10 092,00 €	0,00 €	10 092,00 €
121 - Voirie : travaux de sécurité routière et autre mobilier urbain	0,00 €	300 000,00 €	300 000,00 €
122 - Bâtiments scolaires	0,00 €	251 000,00 €	251 000,00 €
122 - Bâtiments scolaires	291,40 €	38 000,00 €	38 291,40 €
124 - Autres bâtiments	1 415,00 €	987 500,00 €	988 915,00 €
125 - Infrastructure Sports	54 480,00 €	98 500,00 €	152 980,00 €
127 - Réseaux électriques et téléphoniques	107 470,99 €	170 000,00 €	277 470,99 €
128 - Réseaux Eau pluviale et ouvrages hydrauliques	0,00 €	57 000,00 €	57 000,00 €
140 - Aménagement quartier du décollé	673 921,48 €	2 500 000,00 €	3 173 921,48 €
141 - Rénovation Salle Aimé le Foll	6 240,00 €	0,00 €	6 240,00 €
142 - Travaux infrastructure et voirie - lotissement des fleurs	0,00 €	420 000,00 €	420 000,00 €
143 - Extension Centre Culturel Jean Rochefort	0,00 €	780 000,00 €	780 000,00 €
144 - Rehabilitation mairie et son batiment annexe	0,00 €	300 000,00 €	300 000,00 €

SÉCURISATION DU CARREFOUR DE LA RABINE

La RD 503 est une route particulièrement fréquentée compte tenu de sa situation géographique en entrée de ville, notamment en période estivale. Plusieurs accidents s'y sont produits, dont un accident mortel en 2016.

Face à ce constat et sur proposition de commune, le département d'Ille-et-Vilaine a décidé de réaliser des travaux de sécurisation en créant un giratoire entre la RD 503 et la voie communale 8, tout en assurant une continuité de la voie verte jusqu'au parc d'activités de la Ville au Coq.



Ces travaux d'un montant de 1 208 500€ HT sont co-financés à 50% par le département et la Commune de Saint-Lunaire et à 50% par le département et la Communauté de Communes Côte d'Emeraude pour la voie verte (50%). Les travaux vont se dérouler en 4 phases :

- 1 - Mi-juin à fin juillet 2024 : travaux de pré-terrassement
- 2 - Mi-juillet à septembre 2024 : déplacement des réseaux
- 3 - Mi-septembre à mi-octobre : travaux relatifs à l'emprise du giratoire
- 4 - Mi-octobre à fin novembre : finalisation des travaux de construction du giratoire, de la route départementale et de la piste cyclable.

Pendant les travaux, en particulier après l'été, la circulation des véhicules sur la RD 503 pourra être réduite sur une voie, voire périodiquement, se faire en alternat. La route pourra également être barrée à partir de mi octobre et des déviations mises en place sur les voies communales.

Les principes de circulation, à chaque période de travaux, seront indiqués sur les supports de communication de la Mairie en particulier l'application IntraMuros (rubrique « Travaux ») que nous vous invitons à télécharger sur Google Play ou l'App Store.



BON À SAVOIR

BÉNÉFICIEZ DE L'AIDE DE LA COMMUNE POUR ACQUÉRIR UN RÉCUPÉRATEUR D'EAU POTABLE

Le conseil municipal de Saint-Lunaire a décidé de reconduire l'aide à l'acquisition d'un récupérateur d'eau potable pour les particuliers à savoir : prise en charge de 50% du montant du dispositif plafonné à 200€ dans la limite d'une acquisition par foyer.

Pour bénéficier de cette aide, rendez-vous sur www.saint-lunaire.fr (rubrique « Actualités ») pour consulter les conditions d'attribution et faire votre demande en ligne (attention la demande doit être faite avant d'acquérir l'équipement).



CET ÉTÉ, À LA PLAGE ...

CABINE DE PLAGE

Les plages de Saint-Lunaire sont désormais équipées d'une cabine de bain publique

La grande plage de Saint-Lunaire possède une centaine de cabines de bain reconnaissables avec leur toit caractéristique rouge et blanc. Ces petites cabanes en forme de maison sont louées dès le mois de juin et servent à se changer et à stocker le matériel nécessaire pour passer la journée à la plage.

Dès l'ouverture des locations en mai, les réservations sont prises d'assaut par les habitués dont certains souhaitent chaque année réserver la même cabine.

Face à ce succès, la municipalité a décidé d'équiper les plages de Saint-Lunaire d'une cabine de bain publique qui permettra aux lunairiens mais aussi aux personnes de passage de se changer, notamment en dehors de l'été lorsque la baignade est encore pratiquée par de nombreux amateurs.

Vous trouverez ces cabines plage de Longchamp, sur la Grande Plage (à partir de septembre), sur la plage de la Fosse aux Vaults et sur la plage de la Fourberie.



LA SAISON REDÉMARRE POUR LES PAILLOTES

Les restaurants de plage L'Ulteam et la Paillote de la Grande Plage entament leur deuxième saison sur la digue de Longchamp et sur la grande plage. Ces établissements se sont vus déléguer en 2023 la gestion d'un service public par la Commune de Saint-Lunaire.

Au titre des nouveautés, il faut noter l'arrivée d'une nouvelle équipe de service à l'Ulteam et la nouvelle terrasse de la Paillote de la grande plage désormais montée sur pilotis pour éviter de devoir la démonter lors des grandes marées.



PETITS RAPPELS !

A SAINT-LUNAIRE, DEPUIS LE 1ER JUILLET 2023, LA VITESSE EST LIMITÉE À 30KM/H EN AGGLOMÉRATION/VILLE.

Cette limitation s'applique dès que l'on franchit les panneaux d'entrée de ville avec l'objectif de protéger le plus faible.

Dans une collision à 50km/h, les chances de SURVIE d'un piéton sont de 20 % !

Elles sont de 90% si la collision a lieu à 30km/h ! Pensons y...

Alors, tous à 30, et dans la bonne humeur ! Merci.



ON SE BALADE :

RAPPEL RÉGLEMENTATION SUR LE BALADOIR ET À VÉLO !

Le « baladoir » trottoir partagé pour piétons et cyclistes, traversera bientôt l'ensemble de la commune. Ceci est une chance pour la SECURITE des familles pour peu que l'on respecte certaines consignes.

Respectez la VITESSE à vélo c'est-à-dire « roulez au pas » en usant avec modération d'un avertisseur afin de prévenir les piétons.

ATTENTION aux sorties de propriétés en anticipant les sorties de véhicules.

Pour rappel, la circulation est interdite sur la digue de la Grande Plage.

Ne STATIONNEZ pas vos voitures sur ce « baladoir » sous peine d'une amende de 135 euros...

Merci aux ADULTES de respecter ces consignes et aux parents de les partager avec leurs enfants.

Ceci va dans l'intérêt de tous afin de se déplacer durablement et paisiblement à Saint-Lunaire.

CIRCULATION ET STATIONNEMENT

Nous vous rappelons que les trottoirs et voies partagés (piétons, vélos) sont réservés exclusivement à l'usage des piétons, des personnes à mobilité réduite, cyclistes et non pour le stationnement des VOITURES, MOTOS....

Nous vous rappelons également que cette infraction est répréhensible de 135 €, comme indiqué notamment sur les panneaux situés à chaque entrée de ville.

Comptant sur votre coopération et merci de partager cette information.



BON À SAVOIR

DE NOUVELLES OBLIGATIONS POUR LES COMMUNES EN MATIÈRE D'ADRESSAGE

De nombreux systèmes nécessitent l'utilisation d'adresses précises pour délivrer des services à domicile. A titre d'exemple les services d'urgences (pompiers, SAMU, police, etc.), les opérateurs pour le déploiement du réseau Fibre ou encore les sociétés de livraison ont besoin de consulter une base adresse pour leurs opérations. Plusieurs existent actuellement et engendrent des confusions sur certains numéros ou noms de voie.

Par application du décret en date du 11 août 2023, les communes ont désormais l'obligation de procéder à la fiabilisation, la dénomination et la numérotation de toutes les voies (y compris privées ouvertes à la circulation) et des lieux-dits. Cela leur permet de constituer une base adresse locale (BAL) permettant d'alimenter la Base d'Adresse Nationale (BAN).

Comment constituer la Base d'adresse Locale ?

L'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT) met à la disposition des communes un outil cartographique « **Mes adresses** ».

Sur la base des informations disponibles (cadastre, IGN, Service National de l'Adresse ...), les adresses doivent être vérifiées et certifiées. Pour les habitations qui ne disposaient pas d'adresse connue, un numéro et une voie doivent être attribués.

Pour Saint-Lunaire :

Cela représente plus de 2 700 adresses à renseigner !

Le travail initié fin 2023 est en cours de finalisation. Afin de s'assurer de la fiabilité des informations de la Base d'Adresse Locale de Saint-Lunaire, nous invitons chaque habitant à vérifier ou prendre connaissance de son adresse sur le lien suivant :

<https://adresse.data.gouv.fr/base-adresse-nationale>

Comment modifier une adresse ?

Les communes ont désormais la compétence adressage sur leur territoire.

Aussi si vous constatez des erreurs, n'hésitez pas à nous en faire part.



RENSEIGNEMENTS

SERVICE URBANISME / 02-99-46-09-00
OUVERT TOUS LES JOURS DE 13H30 À 16H.



REJOIGNEZ LE COMITÉ CONSULTATIF ET COOPÉRATIF DE SAINT-LUNAIRE !

Quelques membres du comité consultatif, réunis à la Paillote de Saint-Lunaire pour un moment de convivialité.

Qu'est-ce que le comité consultatif ?

Créé le 15 juin 2020, le comité consultatif est un groupe d'une trentaine de bénévoles habitant ou travaillant à Saint-Lunaire, qui participe à la vie démocratique de la commune. Il a pour mission de donner son avis sur les projets et les orientations de la municipalité, de proposer des idées et des initiatives, et de favoriser le dialogue entre les habitants et les élus.

Pourquoi rejoindre le comité consultatif ?

Rejoindre le comité consultatif, c'est s'engager pour le bien commun et contribuer à l'amélioration de la qualité de vie dans votre commune. C'est aussi une opportunité de rencontrer d'autres citoyens et citoyennes, de partager vos opinions et vos expériences, et de vous former sur les enjeux locaux. Enfin, c'est une façon de faire entendre votre voix et de participer aux décisions qui vous concernent.

Comment rejoindre le comité consultatif ?

Pour rejoindre le comité consultatif, il suffit de se déclarer auprès de la mairie. Il n'y a pas de condition particulière, il faut simplement être majeur, résider dans la commune et avoir envie de s'impliquer. Le comité consultatif est ouvert à la diversité des profils, des compétences et des sensibilités. Il se réunit une fois par an et organise régulièrement des ateliers thématiques, des consultations publiques et des événements conviviaux.

4 commissions très actives

Le comité consultatif est organisé en quatre commissions, qui travaillent sur des thématiques variées et importantes pour le développement de la commune.

Ces commissions sont :

→ La commission santé / sociale / intergénérationnelle, qui s'occupe des questions liées au bien-être, à la solidarité, à la prévention et à la promotion de la santé, ainsi qu'au vivre ensemble entre les générations.

→ La commission sport / culture / animation / tourisme, qui réfléchit sur diverses questions comme la pratique sportive ou le tourisme et qui valorise le patrimoine local. Le festival « Vivant en Scène » qui a eu lieu le 16 juin dernier à la Vallée de l'Amitié, a été imaginé et organisé par cette commission, en coordination avec la mairie.

→ La commission urbanisme / planification territoriale / mobilités, qui réfléchit à l'aménagement du territoire, à la préservation des espaces naturels et agricoles, à la gestion des déplacements et à la transition énergétique. Cette commission va rédiger un cahier des charges de la future ZAC de Pontbriand, avec la participation des 3 autres commissions.

→ La commission écologie / environnement, qui sensibilise à la protection de l'environnement, à la réduction des déchets, à la biodiversité et au développement durable. Cette commission a initié une réflexion sur un festival de la pomme, sur les mobilités actives et la circulation apaisée à Saint-Lunaire afin d'améliorer la sécurité et le partage de la voirie en envisageant des zones de vitesse limitée et proposer des adaptations de l'espace public aux mobilités douces et pour les personnes à mobilité réduite.

Vous pouvez choisir de rejoindre la commission qui correspond le mieux à vos centres d'intérêt, ou de participer à deux commissions selon vos disponibilités. Vous serez accompagné par un référent qui vous aidera à vous intégrer et à vous former.

N'attendez plus, rejoignez le comité consultatif !

Si vous souhaitez vous investir dans la vie de votre commune, si vous avez des idées à partager, si vous voulez faire partie d'une équipe dynamique et solidaire, n'hésitez pas à rejoindre le comité consultatif ! Vous serez accueilli avec bienveillance et vous pourrez apporter votre pierre à l'édifice. Ensemble, construisons la commune de demain !



RENSEIGNEMENTS

Après de la mairie : mairie@saint-lunaire.fr

LE VÉLO, C'EST FORMIDABLE !

CAMPAGNE DE PRÉVENTION INITIÉE PAR LA VILLE DE SAINT-LUNAIRE

Rendez-vous sur la digue de Longchamp pour découvrir l'exposition sur les bonnes pratiques à Vélo !

Circuler à vélo, que ce soit pour les petits trajets du quotidien ou pour faire de l'exercice, nécessite d'être attentif et de respecter le Code de la route.

Afin de sensibiliser les cyclistes Lunairiens et ainsi améliorer la sécurité dans la commune, sept panneaux explicatifs vous attendent place de Longchamp !

À VÉLO, ON RESPECTE LE CODE DE LA ROUTE & LES AUTRES USAGERS

Quand on monte sur un vélo, il ne faut pas oublier que nous sommes aux commandes d'un véhicule à part entière et que nous partageons la route avec d'autres véhicules, deux roues et piétons.

TOUS RESPONSABLES

Le permis de conduire n'étant pas obligatoire pour circuler à vélo, cela n'autorise pas pour autant les cyclistes à enfreindre le code de la route ou les règles de sécurité.

En cas d'infractions, un cycliste peut tout à fait être verbalisé, au même titre qu'un automobiliste.

Il est donc essentiel d'en tenir compte et de connaître l'ensemble des règles à respecter avant de s'insérer dans la circulation.

LA LOI & LES APPAREILS ÉLECTRONIQUES

Depuis le 1er juillet 2015,

l'usage d'un téléphone tenu en main, le port du casque audio ou le kit oreillette sont **INTERDITS** pour l'ensemble des usagers de la route.

SANCTION EN CAS DE PORT D'APPAREILS ÉLECTRONIQUES : 135 €

À VÉLO, ROULEZ ÉCLAIRÉS !

Sur la route, voir et être vu, c'est primordial !

Pour circuler la nuit, ou le jour lorsque la visibilité est insuffisante, tout conducteur et passager d'un vélo doit porter, hors agglomération, un gilet de haute visibilité. Il est conseillé de porter un gilet en agglomération si la luminosité est faible voire

Le cycliste est visible par les autres usagers :
 30 mètres sans un gilet jaune
 160 mètres avec le port d'un gilet jaune
 Ce qui laisse le temps aux conducteurs de ralentir et de se déporter.

Cyclistes brillez !

Tout vélo doit obligatoirement être équipé :

- d'un feu avant blanc
- d'un feu arrière rouge
- de catadioptres avant, arrière, latéraux et sur les pédales

SANCTION EN CAS DE DÉFAUT D'ÉCLAIRAGE : 11 €

LA LOI & LE PORT DU CASQUE

Depuis le 22 Mars 2017,

LE CASQUE :

- obligatoire pour les enfants de **moins de 12 ans** qu'ils soient conducteurs ou passagers (installés dans un siège fixé sur le vélo ou dans une remorque tractée par le vélo)
- recommandé pour les adultes

À vélo, en cas de chute, la tête du cycliste est vulnérable ; même adulte, le port du casque est fortement recommandé.

À VÉLO, SOYEZ BIEN ÉQUIPÉS !

Un vélo en bon état et bien équipé contribue à garantir votre sécurité ainsi que celle des autres usagers de la route.

ÉQUIPEMENTS À VÉLO OBLIGATOIRES RECOMMANDÉS

Photo: sécurité routière

PAS DE VÉLO SUR LE TROTTOIR, SAUF :

- Les enfants de moins de 8 ans sont autorisés à emprunter les trottoirs, à condition de rouler à une allure raisonnable et de ne pas gêner les piétons.
- Il est **INTERDIT** pour un adulte de rouler sur le trottoir, y compris pour accompagner un enfant de moins de 8 ans.

→ Pour accompagner un enfant de moins de 8 ans sur le trottoir, il faut donc descendre de sa monture et continuer à pied, le vélo à la main.

Autre solution : l'enfant roule sur le trottoir et l'adulte sur la route.



VIGIPOL

Le syndicat mixte Vigipol (pour Vigilance Pollution) a été créé suite à la marée noire de l'Amoco Cadiz en mars 1978 pour porter en justice l'action des collectivités victimes. En 2000, son objet s'élargit jusqu'à aujourd'hui, il agit en matière de sensibilisation

Basé à Lannion avec une antenne à Étrel, Vigipol regroupe aujourd'hui 154 collectivités littorales (144 communes, 5 EPCI, 4 Départements, 1 Région) réparties entre la Bretagne, la Normandie, les Pays de la Loire et la Nouvelle Aquitaine.

Fort de plus de 40 années d'expérience, Vigipol défend les intérêts des collectivités littorales face aux pollutions et arrivées exceptionnelles de déchets, de quelque nature que ce soit, survenant en mer ou sur le littoral, issues du transport maritime ou de tout autre activité maritime

Les VIGIPOLITES

Depuis 2019, Vigipol anime un réseau d'observateurs des pollutions maritimes sur le littoral : les Vigipolites.

À QUOI SERT LE RÉSEAU ?

VISÉE OPÉRATIONNELLE

- ▶ Alerter sur des pollutions en cours et diffuser l'alerte
- ▶ Diffuser des procédures et outils adaptés
- ▶ Former et informer pour éviter les prises de risques

RECHERCHE

- ▶ Connaître la réalité des arrivages
- ▶ Alimenter l'Observatoire des pollutions maritimes
- ▶ Analyser les risques

SENSIBILISATION

- ▶ Partager les expériences
- ▶ Démystifier les idées fausses
- ▶ Conduire des actions de sensibilisation

Qui sont les vigipolites

Ce réseau rassemble toutes les personnes susceptibles de constater des pollutions sur le littoral lors de leur activité professionnelle ou de leurs loisirs :

Professionnels qui travaillent sur le littorales

- + Collectivités territoriales
- + Professionnels de la mer
- + Services de l'État
- + Gestionnaires de l'environnement

Particuliers et associations qui fréquentent le littoral

- + Grand public
- + Associations de protection de l'environnement
- + Structures de collecte de macrodéchets
- + Scolaires

aux pollutions maritimes, de prévention des pollutions (analyses, propositions d'évolutions réglementaires, etc.), de préparation des collectivités à la gestion des pollutions maritimes (formations, plans de secours, etc.). Il apporte également conseils et assistance en cas de pollution et pour rechercher la réparation des dommages.

QUE FAUT-IL SIGNALER

Tout produit échoué à la côte qui sort de l'ordinaire, du plus inoffensif au plus dangereux (hydrocarbures, conteneurs, produits dangereux, fûts & bidons, faune polluée, produits manufacturés, navires & débris, granulés plastiques industriels, etc.).

Attention : après un séjour en mer, les étiquettes de danger peuvent disparaître. Tout produit non identifié doit être considéré comme dangereux tant qu'il n'a pas été reconnu sans danger.



POURQUOI NOUS REJOINDRE

- ▶ Disposer de conseils adaptés
- ▶ Rencontrer d'autres personnes intéressées par le sujet
- ▶ Savoir ce qui arrive réellement sur nos côtes
- ▶ Contribuer à une meilleure connaissance du risque
- ▶ Échanger avec les acteurs pertinents pour gérer les pollutions maritimes
- ▶ S'informer sur le transport maritime et les risques associés



➔ En plus des 154 collectivités adhérentes à Vigipol, le réseau compte déjà une centaine de Vigipolites et cherche à recruter davantage. Depuis son lancement, le réseau a permis de détecter près de 950 pollutions et arrivages sur la façade manche et atlantique.

➕ **PLUS D'INFORMATIONS :**
 WWW.VIGIPOL.ORG • VIGIPOLITES@VIGIPOL.ORG
 02 96 15 84 90

UN NOUVEAU MENUISIER ET UN NOUVEAU MAÇON AUX SERVICES TECHNIQUES

Les services techniques recrutent régulièrement pour diversifier leurs compétences. Dans ce cadre, un menuisier a été embauché au printemps pour entretenir le patrimoine bâti de la commune. Grâce à lui, le coffret électrique situé dans le parc de la vieille église a été habillé par un coffre en bois. Il a également travaillé à la construction des nouvelles cabines de bain publiques installées depuis cet été sur les plages.

En parallèle de ces travaux de menuiserie, des interventions techniques visant à entretenir et à embellir la commune ont été programmées par les services techniques au printemps : installation de nouveaux sanitaires publics sur l'esplanade du minigolf, réaménagement du muret du minigolf, rénovation du point d'accueil de la Vallée de l'Amitié, entretien de la digue de Longchamp... Ces interventions vont se poursuivre après l'été dans un souci permanent de préservation du paysage et du cadre de vie.



Jérôme Louis



Anthony Le Guilcher

EXPRESSION DE LA MINORITÉ

« Tout va trop vite » et sans consultation des habitants, dommage !

Après 10 ans de procès perdus, impossible de rassembler tout le conseil municipal et les habitants autour du projet de Résidence seniors au Goulet. Un mandat n'est pas un blanc-seing, un programme ne peut être imperméable à la situation économique versatile, les décisions qui engagent sur des siècles méritent que les habitants soient écoutés. Rien à faire. En 30 jours et un conseil municipal, le groupe majoritaire sans surprise a posé la question de la prorogation de la promesse de vente à Heurus sans vouloir envisager une consultation des futurs bénéficiaires, sans tenir compte de la situation économique inquiétante. Regrettable.

Dans le même registre du « Tout, trop vite », la validation de l'augmentation des impôts locaux pour les résidents secondaires ne s'est accompagnée d'aucun projet de construction de petits locatifs malgré l'orientation définie par le législateur. Regrettable.

Le choix sur l'appel d'offre au Presbytère a obéi aux mêmes règles. 5 mois, pas de consultation de la population et pourtant, nous nous engageons pour des décennies.

Quoi qu'il en soit, bel été à tous !!

Sophie Guyon, Loïc de Courlon, Eric Legrand

LA MAJORITÉ VOUS INFORME

L'opposition a voté contre le budget en 2020, 2021, 2022, 2023, 2024. L'opposition était contre la Z.A.C. du Clos Loquen. L'opposition est contre le projet de Résidence Services Seniors et le projet d'extension et d'aménagement du centre culturel Jean Rochefort. L'opposition s'oppose, c'est normal. La majorité travaille.

LE CCAS

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE



Repas de convivialité

Au cours de l'année, 9 repas de convivialité ont été proposés aux retraités de la commune. Organisés le dimanche midi au restaurant scolaire, ces rendez-vous conviviaux sont très appréciés. Lors du repas de novembre 2023, l'ensemble des convives a célébré avec beaucoup d'émotion le départ en retraite d'André Cordier (Dédé pour les intimes), le cuisinier de la commune, dans les règles de l'art ! Moment émouvant pour les participants et pour André après 27 années à la tête du restaurant scolaire.

Le repas des aînés

Traditionnellement organisé en fin d'année, ce moment rassemble les lunairiens et les lunairiennes de plus de 71 ans. Pour les personnes de plus de 80 ans, un panier gourmand leur a été offert par le CCAS. En décembre dernier, ce jour festif a fait salle comble avec 148 convives. Elaboré par le nouveau cuisinier du restaurant scolaire, Nicolas MOREL et son équipe, le repas était, de l'avis de tous, copieux et succulent.



Le voyage des aînés 2023 en Occitanie

Le voyage des aînés

Le CCAS de Saint-Lunaire organise son traditionnel voyage des aînés en lien avec l'ANCV. Après l'Occitanie en 2023, destination cette année "La Corrèze", Altilac, Beaulieu sur Dordogne, du 15 au 22 juin 2024. Ce voyage s'adresse en priorité aux lunairiens et aux lunairiennes à partir de 60 ans et aux habitants des communes voisines en fonction des places disponibles. Les inscriptions sont closes depuis le mois d'avril et nous avons atteint le nombre maximal des participants.

La semaine bleue 2024

Elle se déroulera du 30 septembre au 6 octobre 2024 et englobera la journée internationale des personnes âgées fixée au 1 octobre 2024 et la journée des aidants qui se déroulera le 6 octobre 2024.

Lutter contre l'isolement

Le CCAS travaille depuis plus d'un an sur la thématique "Lutter contre l'isolement" et a organisé des événements et des rencontres visant à créer du lien social. Dans ce cadre, le CCAS recherche des bénévoles pour aller à la rencontre des personnes seules et créer de beaux moments partagés. Pour encadrer l'intervention des bénévoles, le CCAS a élaboré une Charte du bénévole dont le but est de définir les conditions d'exercice du bénévolat auprès des personnes isolées.

Quelques événements passés et à venir :

- Sortie en lien avec l'association Voiles Solidaires : 8 bénéficiaires du service d'aide et d'accompagnement à domicile et 2 Auxiliaires de Vie ont participé à une sortie en mer le 16 mai dernier.
- Organisation d'un après-midi festif le 13 novembre prochain autour des jeux de société : rencontre intergénérationnelle avec des personnes âgées isolées et les enfants du centre de loisirs.
- Atelier de décorations de Noël le 18 décembre prochain.



Flyer disponible en mairie



LE CENTRE CULTUREL JEAN ROCHEFORT

fait sa mue!

LE CYCLE DE VIE DU PAPILLON (ET DU CCJR 2.0)



Le Centre Culturel Jean Rochefort fait sa mue et deviendra un joli papillon !

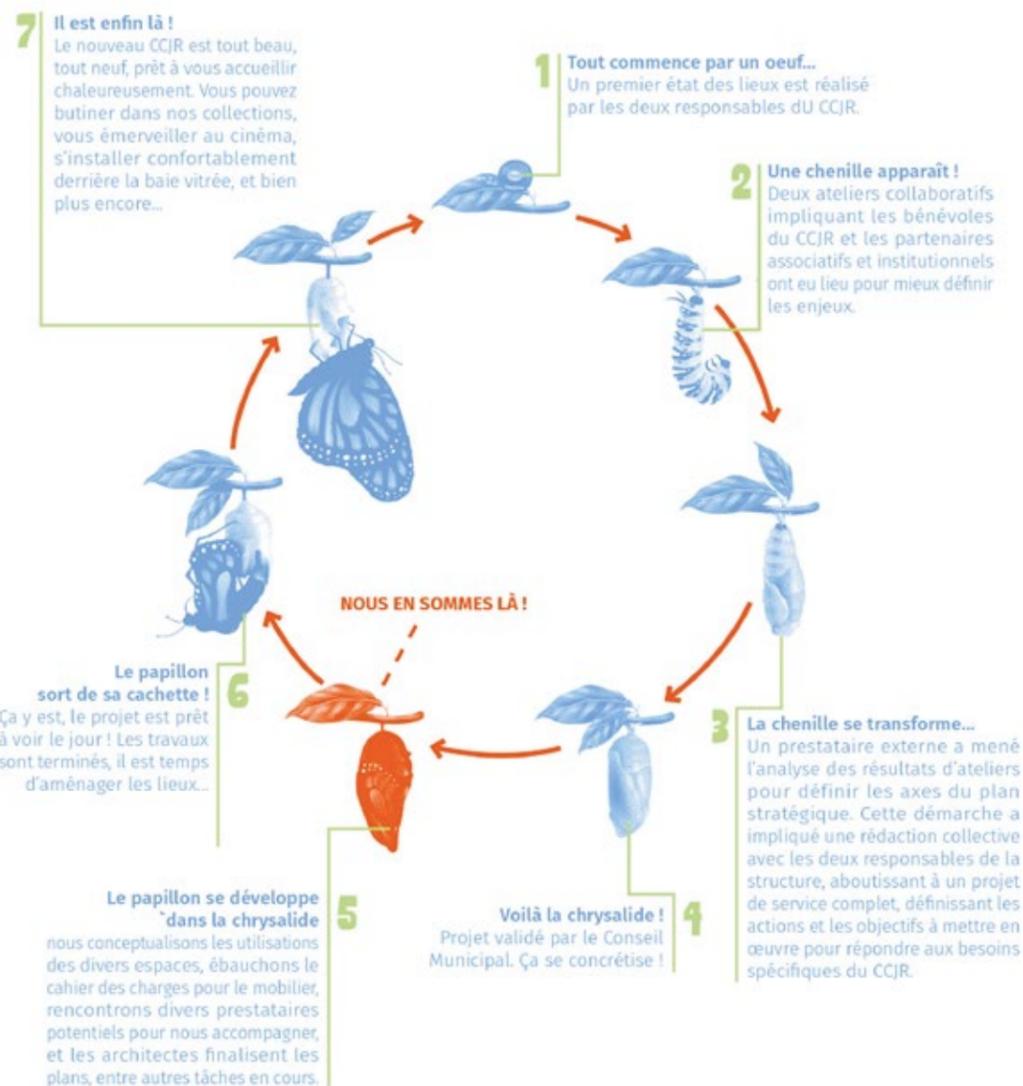
En écho à l'Atlas de la biodiversité qui met à l'honneur le Machaon, le Centre Culturel Jean Rochefort entame également sa mue.

Comme vous le savez peut-être déjà, notre cher centre va bientôt faire peau neuve. En attendant cette transformation, profitons pleinement de l'exposition installée dans sa cour ensoleillée (retrouvez ci-contre quelques extraits de cette exposition).

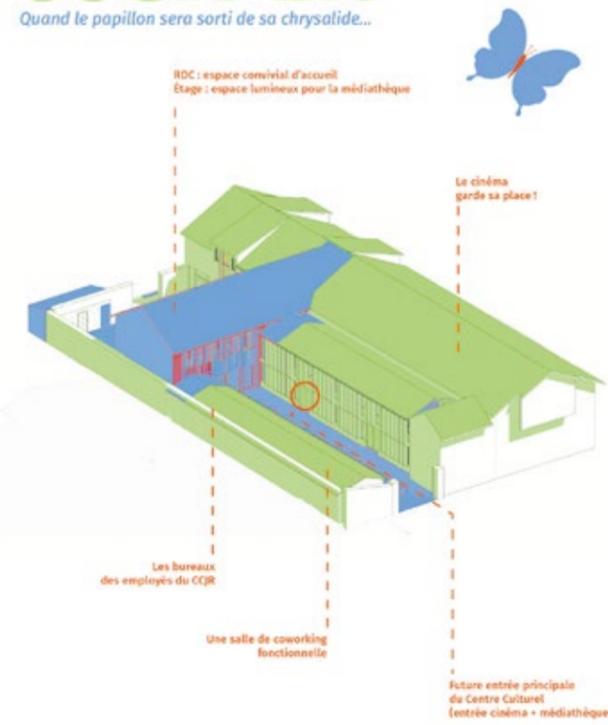
Et ce n'est pas tout ! Nous avons besoin de votre créativité pour embellir notre cour : petits et grands, venez bomber un papillon de la couleur de votre choix ! L'objectif ? Que ces magnifiques créatures volent partout dans notre espace !

Enfin, ne repartez pas sans prendre une photo devant nos ailes de papillon sur le mur, pour devenir, le temps d'un instant, un splendide lépidoptère (papillon). Un souvenir à garder précieusement !

Nous vous attendons nombreux pour vivre cette mue avec nous.



LES ESPACES CCJR 2.0 #1



L'EXTENSION DU PAPILLON DU CCJR !



SPORTS

SAINT-LUNAIRE VILLE SPORTIVE !

Alors que le monde entier aura les yeux rivés sur la France à l'occasion des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, l'occasion nous est donnée de dresser un tableau de l'offre sportive à Saint-Lunaire... et le moins qu'on puisse dire c'est que Saint-Lunaire est une ville sportive !!

Que ce soit via l'action municipale, les associations et les infrastructures, on peut dire que le sport fait partie intégrante du paysage lunaire, et pour preuve !

Les actions municipales :

LES OBJECTIFS :

Accueil - Santé - Éducation - Citoyenneté - Bien-être - Convivialité.

Convaincu de l'importance du sport dans notre société et face aux risques sanitaires engendrés par l'insuffisance d'activité physique, les élus lunairiens incitent les jeunes (et les moins jeunes), à pratiquer une activité sportive.

Cette conviction s'appuie sur les observations des professionnels de santé qui font état d'une baisse inquiétante de la capacité cardiovasculaire des enfants.

En 2022, les 11-19 ans ont passé en moyenne 36 heures par semaine devant un écran en France, 6 heures de plus qu'en 2011.

Pour atteindre nos objectifs, un panel varié d'activités sportives est accessible :

L'EPS SUR LE TEMPS SCOLAIRE

Les enfants de l'école François Renaud bénéficient de l'appui pédagogique d'un éducateur sportif (Roland Cloître) lors des séances d'EPS (de la petite section au CM2), afin de s'initier à différentes disciplines en lien avec les programmes de l'Éducation Nationale : motricité, athlétisme, gymnastique, acrosport, sports collectifs (hockey, tchoukball, dodgeball ...), sports de raquettes (mini-tennis, badminton, tennis de table), sports de combat (judo, lutte), sports de plein air (randonnées, orientation, vélo...).



LE TEMPS PÉRISCOLAIRE

Le centre de découvertes sportives qui s'adresse aux 4-6 ans et aux 7-10 ans permet, tous les mercredis, de pratiquer sous la forme de cycles, différentes familles de sports (laser-run, pétanque, tir à l'arc, vélo, roller...).

LE TEMPS EXTRASCOLAIRE

Lors des vacances scolaires, les 4-10 ans de l'accueil de loisirs se voient proposer différentes activités sportives, en matinée.

Sur les mêmes temps, les après-midis, le dispositif « **Vacances Actives** » s'adresse aux collégiens, à travers une programmation sportive qui vise à découvrir des disciplines peu abordées sur le temps scolaire (char à voile, accrobranches, golf, aviron, kayak, BMX...) ainsi que des rencontres intercommunales, en partenariat avec les professionnels des communes voisines (La Richardais, Pleurtuit, Dinard...).



Le programme des animations sportives estivales

Celui-ci vise à « **mieux accueillir pour mieux vivre** » en proposant aux 8-80 ans du lundi au vendredi ou samedi, des activités sportives par catégories d'âges ou intergénérationnelles.

Randonnées pédestres, tir à l'arc, laser-run, sarbacane, tournoi de foot, de volley, châteaux contre la mer en partenariat avec Les Amis de Saint-Lunaire, stages de sauvetage côtier, formations aux premiers secours avec l'A.S.C.E., « Master-Beach de volley » en partenariat avec l'A.S.C.L. volley-ball, « Émeraude Beach-Soccer » en partenariat avec le P.C.E.F., initiation à l'accrobranche, au golf, au char à voile, au BMX...

Les événements et temps forts

Le « **Parcours du cœur** » : chaque année, au mois d'avril, St-Lunaire participe à la journée nationale de la Fédération Française de Cardiologie, en organisant une randonnée pédestre, parfois commentée.

Le « **Défi de l'Amitié** » : une matinée avant les vacances de la Toussaint, l'ensemble des élèves de l'école François Renaud relève le défi de courir, sur des temps définis et préparés au fil des séances sur le temps scolaire, dans la vallée de l'Amitié. Les parents sont invités et viennent toujours nombreux.





Sous l'égide de la communauté de communes, au mois de mai, le « Trophée de l'écolier cycliste » vient récompenser une des écoles du territoire, maternelles et primaires, afin d'inciter à venir à l'école en vélo. Cette « semaine du vélo » fait l'objet, au sein de l'école François Renaud, d'ateliers code de la route, mécanique et maîtrise de l'engin.

Le dispositif « **Savoir Rouler à Vélo** » qui vient valider une certaine autonomie avant l'entrée au collège, fait l'objet d'un cycle de 6 séances avec les CM2, avec en point d'orgue une sortie d'une vingtaine de kms au mois de mai.

La « **Fête de la Glisse** », début septembre, qui vient mettre en valeur le site de Longchamp où les activités de la glisse et du vent seront à l'honneur : surf, kayak, paddle, régates, démonstrations et baptêmes de sauvetage et secourisme, confection de cerfs-volants...



LE PARCOURS DU CŒUR PAPILLONNE



Comme chaque année, la commune a participé au parcours du cœur en lien avec l'espèce parapluie que porte la commune dans le cadre de l'Atlas de la Biodiversité Intercommunal, à savoir : **le papillon**.

Et c'est donc naturellement que le choix du parcours s'est porté sur le réputé «**circuit papillon**».

Avant de partir, café, jus de fruits préparé par le restaurant scolaire et viennoiseries ont chargé les batteries.

Un parcours du cœur qui a traversé l'Espace Naturel Sensible du Nick pour redescendre vers la vallée de l'amitié puis remonter par le chemin de Fortune, le Clos Loquen et enfin, revenir au point de départ, Longchamp, soit 6 kms.

Un peu plus de 25 volontaires y ont participé, apprenant sur le parcours, les secrets de dame nature et les papillons.

Jean-Noël Guilbert, *Conseiller Délégué*



Le dynamisme des associations sportives

Le tissu associatif sportif lunairien est très riche, s'adresse à tous les publics et offre une diversité de disciplines sportives très large qui va de la voile au tennis en passant par le badminton, le tennis de table, le football, l'équitation, le surf, le fitness, la gymnastique volontaire, la pétanque, le MMA, la randonnée pédestre ou encore Emeraude Events avec l'organisation du triathlon.

Ces associations sont particulièrement actives et participent au bien-être des habitants grâce à une forte implication d'équipe de bénévoles, appuyée par des professeurs.

LES EQUIPEMENTS

En plus des sites naturels sportifs que sont la plage, la mer et les sentiers, la ville de Saint Lunaire s'est équipée d'infrastructures qui favorisent la pratique sportive, sont ouvertes à tous et rencontrent un franc succès !!

- **Un complexe sportif Pol Lebreton** avec un terrain multisports, une mezzanine (équipée de tapis pour la gym ou les sports de combats, la motricité), des terrains de pétanque (intérieur et extérieur)
- **Des terrains de tennis** en terre battue (intérieur et extérieur)
- **Une école de voile**
- **Une aire multisports** au Marais
- **Un skate-park** à la Saudrais
- **Un terrain de foot « Five »**
- A quoi s'ajoutent maintenant **deux tables de tennis de table en extérieur**



FORUM DES ASSOCIATIONS

Samedi 7 septembre de 14 h à 17 h

La municipalité et les associations lunairiennes reconduisent le Forum des associations qui se déroulera samedi 7 septembre de 14 h à 17 h, digue de Longchamp, à l'occasion de la Fête de la Glisse. Si vous souhaitez vous inscrire à une activité sur Saint Lunaire, rendez-vous au Forum !

Le chèque jeunesse pourra être retiré à cette occasion.

À NOTER

LE CHÈQUE JEUNESSE

Depuis 2022, la ville de Saint-Lunaire donne un coup de pouce financier aux familles pour l'inscription à une activité associative, via **le Chèque Jeunesse**, qui permet de bénéficier d'une réduction de 50 € sur la cotisation pour tous les lunairiens jusqu'à 18 ans et pour toutes les activités proposées à Saint-Lunaire ainsi que sur le territoire de la Communauté de Communes de la Côte d'Emeraude si l'activité n'existe pas à Saint-Lunaire.

ATTENTION !
Aucun chéquier ne sera remis sans un justificatif de domicile de moins de 3 mois et une copie intégrale du livret de famille.

SPORTS DE GLISSE :

DIRECTION LA DIGUE DE
LONGCHAMP !

Situés sur la digue de Longchamp, L'Émeraude Surf School et Émeraude Aventure vous proposent des activités libres ou encadrées accessibles à tous niveaux.

EMERAUDE
SURF SCHOOL

Fort de son expérience de compétiteur longboarder, Robin Henry d'EMERAUDE SURF SCHOOL souhaite partager avec vous sa passion pour le surf et la mer. Il propose, des cours de surf et de paddle, de l'initiation au perfectionnement, et la location de matériels.



RENSEIGNEMENTS
EMERAUDE SURF SCHOOL
06 59 33 02 59
robin@emeraudesurfschool.bzh
<http://www.emeraudesurfschool.bzh>

EMERAUDE
AVENTURE

Émeraude Aventure sera présent cet été à Saint-Lunaire pour vous proposer son activité de canoë-kayak (plage de Longchamp).



Plusieurs formules s'offrent à vous pour vos balades en canoë-kayak :

- La location de canoës-kayaks pour ceux qui veulent être totalement libres sur l'eau.
- Les promenades encadrées par un moniteur diplômé d'État pour ceux qui veulent découvrir la Côte d'Émeraude en toute sécurité.
- La location de kayaks de pêche avec tout le matériel nécessaire à l'activité

Et nouveauté 2024 :

- La location de Stand-up Paddle, pour partir en balade et profiter de la transparence de l'eau, debout sur sa planche.



CONTACT :
Web : <https://emeraude-aventure.com/>
Mail : contact@emeraude-aventure.com
Tel : 06 80 04 39 37



Vincent Bouche, adjoint et Jean-Noël Guilbert, conseiller délégué.

CHASSE AUX OEUFS

Chaque année, lors du lundi de Pâques, le plaisir est de se retrouver avec les enfants pour une chasse aux œufs. Cette année, il fallait retrouver des papillons clairsemés sur le tiers-lieu du marais.

Une sensibilisation en lien avec l'Atlas de la Biodiversité Intercommunal et ses espèces parapluies, comme le papillon, pour lequel la ville de Saint-Lunaire était l'ambassadrice de janvier à juin.

EVÈNEMENTS CET ÉTÉ

**Bal Populaire
Feu d'artifice
Mardi 16 juillet 2024**

**Esplanade du mini-golf
Saint-Lunaire**

21 h : Bal animé par le groupe PEP'S Music
23 h : Feu d'artifice
Restauration sur place

**VENDREDI
16 AOÛT
2024 21 H**

**KAIFFA
WAZMA**

KELTEEN

**FEST NOZ
SAINT-LUNAIRE**

ESPLANADE DU MINI-GOLF
RESTAURATION SUR PLACE



PLANTEZ FRUITÉ !, UNE AIDE À L'ACHAT D'ARBRES FRUITIERS

Cette année encore, la Communauté de communes propose à ses habitants « Plantez fruité ! » ; un dispositif d'aide et d'accompagnement à la plantation d'arbres fruitiers sur le territoire. Cette action s'inscrit dans son programme pour la préservation et la gestion des paysages 2021 – 2026.

► PLANTER POUR DESSINER LE PAYSAGE DE DEMAIN

Vergers et arbres fruitiers composent une partie de nos paysages et sont source de vie, de senteurs et de saveurs uniques. Ce patrimoine a besoin d'être géré et renouvelé pour dessiner aujourd'hui les paysages de demain.

La communauté de communes s'engage en aidant les particuliers, les associations, les agriculteurs, les entreprises et les communes qui souhaitent planter ou replanter des arbres fruitiers sur le territoire. Pour cela, la communauté de communes rembourse 80% du coût des arbres (dans la limite de 300€ par projet).

► QUELLES SONT LES CONDITIONS POUR BÉNÉFICIER DE L'AIDE ?

Pour bénéficier de l'aide il faut :

- Être propriétaire de la parcelle
- Avoir pour projet de planter un minimum de 5 arbres (scions greffés d'1 an) de la liste suivante : pommier, poirier, cerisier, prunier, noyer, cognassier, châtaignier, noisetier, cormier, amandier, mûrier, plaqueminer, figuier, sureau, poivrier du Sichuan (toutes les variétés issues de ces essences sont éligibles à l'aide).

► QUELLES SONT LES ÉTAPES POUR BÉNÉFICIER DE L'AIDE ?

Dans un premier temps, il faut prendre contact avec la communauté de communes pour fixer un rendez-vous et définir le projet de plantation. Une fois le rendez-vous effectué, la demande d'aide pourra être remplie en ligne ou sur papier auprès de l'accueil du siège de la CCCE. Une fois l'accord de subvention obtenu, la bénéficiaire pourra acheter ses arbres.

PLANTER... ET APRÈS ?

En complément de « Plantez fruité ! », des sessions de formations à la taille, aux soins des arbres, au greffage et à la restauration de verger seront de nouveau organisées en 2025 et 2026 !



PLUS DE RENSEIGNEMENTS :

Sylvain GUERVENO – coordonnateur Bocage & Paysage
06 67 68 50 92 - plantezfruité@cote-emeraude.fr
1 Esplanade des équipages 35730 PLEURTUIT
www.cote-emeraude.fr - Environnement / Bocage et Paysage

PARTICIPEZ À LA CONSTRUCTION DU BOCAGE DE DEMAIN !

Comme tous les ans, dans le cadre de son programme d'action pour la préservation des paysages, la communauté de communes Côte d'Émeraude finance pour les particuliers l'achat de plants pour la réalisation ou la restauration de haies bocagères situées en limite de parcelles agricoles. **La date limite pour commander ses plants est le 2 septembre 2024 !**

Pour bénéficier de cette opération, le projet de plantation doit mesurer au minimum 50 mètres et se situer en bordure de

parcelle agricole. Les essences seront plantées tous les 1,5 m. Les bénéficiaires s'engagent à pailler les plantations et à les entretenir au cours des trois premières années. Les plants proposés sont âgés de 2 ans, en racines nues pour optimiser leur reprise.

37 essences bocagères sont proposées, notamment chêne, châtaignier, noisetier, charme, fusain, viorne, aubépine, cornouiller...



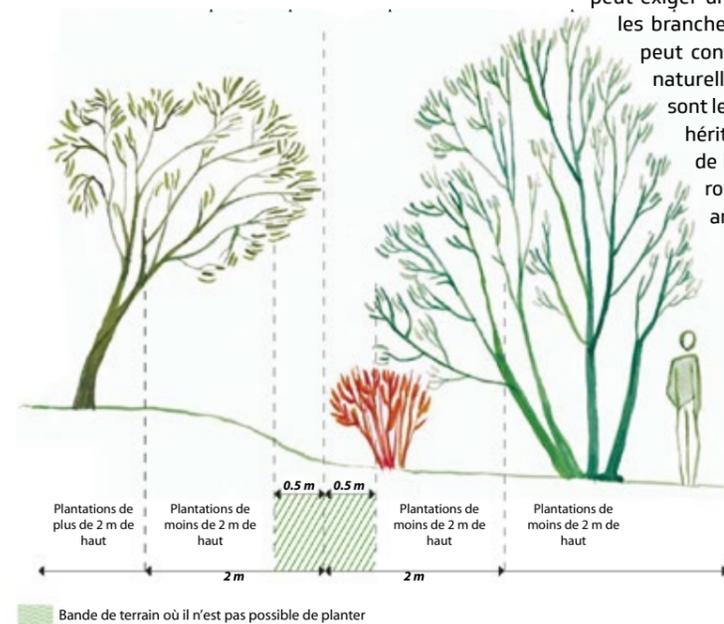
LES REGLES D'IMPLANTATION ET D'ENTRETIEN DES ARBRES AUX LIMITES DE PARCELLES

L'article 671 du Code Civil désigne par «plantation» : les arbres, arbrisseaux et arbustes. Selon ce même article, **la distance à laquelle il faut placer une plantation par rapport au fond voisin dépend de la hauteur de celle-ci à taille «adulte».** Il est donc indispensable de prendre en compte la croissance normale et prévisible de la plantation.

L'article 672 du Code Civil énonce les droits du voisin en cas de non-respect des distances de plantation : « Le voisin peut exiger que les arbres, arbrisseaux et arbustes, plantés à une distance moindre que la distance légale, soient arrachés ou réduits à la hauteur déterminée dans l'article précédent, à moins qu'il n'y ait

titre, destination du père de famille ou prescription trentenaire. Si les arbres meurent ou s'ils sont coupés ou arrachés, le voisin ne peut les remplacer qu'en observant les distances légales ».

L'article 673 du Code Civil précise l'entretien d'une plantation que peut exiger un voisin. «Celui sur la propriété duquel avancent les branches des arbres, arbustes et arbrisseaux du voisin peut contraindre celui-ci à les couper. Les fruits tombés naturellement de ces branches lui appartiennent. Si ce sont les racines, ronces ou brindilles qui avancent sur son héritage, il a le droit de les couper lui-même à la limite de la ligne séparative. Le droit de couper les racines, ronces et brindilles ou de faire couper les branches des arbres, arbustes ou arbrisseaux est imprescriptible».



CONTACT :

Renseignements auprès de Sylvain GUERVENO, coordonnateur Paysage & Bocage
Tél - 06 67 68 50 92 ou 02 57 11 01 24 /
Courriel : s.guerveno@cote-emeraude.fr



L'OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL



Visites guidées

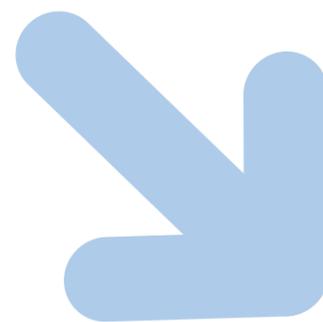
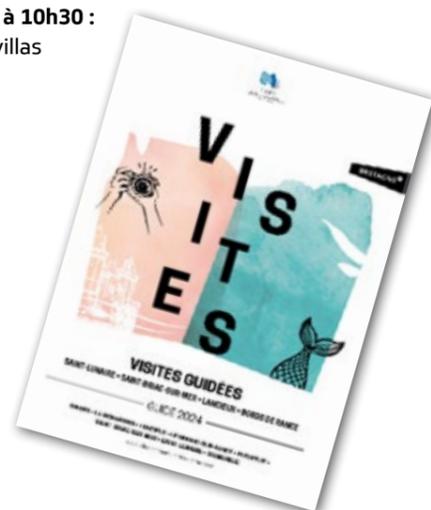
Cet été, redécouvrez Saint-Lunaire à travers des visites guidées enrichissantes. Explorez le quartier pittoresque du Décollé avec ses charmantes villas, plongez dans l'histoire de la station balnéaire en suivant les traces du célèbre Sylla Laraque, et laissez-vous captiver par les légendes locales lors d'une promenade au coucher du soleil. Ne manquez pas cette occasion unique de voir la station balnéaire sous un jour nouveau !

- **Mardi 9 juillet à 21h :**
Visite nocturne : Saint-Lunaire et ses légendes.
- **Mardi 6 août à 10h30 :**
Un rêve balnéaire
- **Jeudi 11 juillet à 10h30 :**
Un rêve balnéaire
- **Mardi 13 août à 21h :**
Visite nocturne : Saint-Lunaire et ses légendes
- **Vendredi 19 juillet à 10h30 :**
Le Décollé et ses villas
- **Jeudi 22 août à 10h30 :**
Un rêve balnéaire
- **Vendredi 26 juillet à 10h30 :**
Un rêve balnéaire
- **Mardi 27 août à 21h :**
Visite nocturne : Saint-Lunaire et ses légendes
- **Vendredi 2 août à 15h :**
Le Décollé et ses villas
- **Mercredi 28 août à 10h30 :**
Le Décollé et ses villas

Les visites se poursuivent également aux vacances de la Toussaint !

- **Mardi 22 octobre à 17h :**
Visite nocturne : Saint-Lunaire et ses légendes
- **Mercredi 30 octobre à 15h :**
Le Décollé et ses villas

Réservation au Bureau Information Tourisme
ou en ligne sur : billetterie.dinardemeraudetourisme.com



ÉDITIONS 2024

Les nouvelles éditions 2024 de l'Office de Tourisme sont maintenant disponibles ! Venez découvrir notre magazine et une variété de guides thématiques pour enrichir votre expérience. Nos publications incluent «Délices d'Émeraude», dédié aux restaurants et marchés, «Nuits d'Émeraude», qui couvre les options d'hébergement touristique, ainsi que des guides sur le nautisme, les activités et sports nautiques, et les arts avec un focus sur les galeries d'art. De plus, nous proposons de nombreuses brochures thématiques pour explorer tous les aspects de notre belle région. Venez les chercher à l'Office de Tourisme !

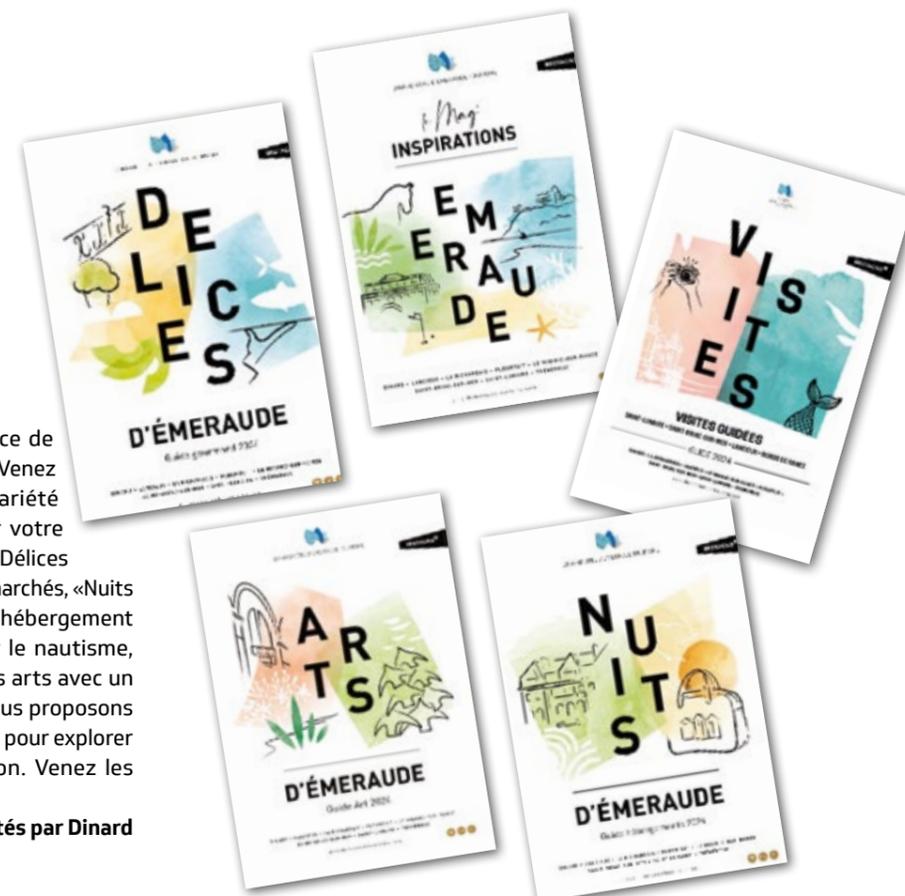
NOUVEAU : Les horaires de marées édités par Dinard Côte d'Émeraude Tourisme !

NOUVEAUTÉ BOUTIQUE

Découvrez le tout dernier album jeunesse de la collection Tom et Lola « *La Classe Découverte* ».



Finis les vacances pour Tom et Lola ! Cette fois-ci, ils viennent en classe découverte avec tous leurs copains pour observer la biodiversité de la Côte d'Émeraude. L'album est en vente au prix de 11,90€ dans les 4 espaces d'accueil de Dinard, Saint-Lunaire, Saint-Briac-sur-Mer et Lancelieux.



LES ÉVÉNEMENTS DE L'ÉTÉ

Chaque semaine, l'Office de Tourisme met à votre disposition un agenda complet des événements locaux. Découvrez toutes les animations prévues sur notre territoire, ou accédez à notre agenda en ligne pour plus de détails. Pour votre confort, l'Office de Tourisme propose également un service de billetterie pour les concerts et autres événements culturels locaux. Venez chercher vos billets et profitez pleinement de vos sorties !

Retrouvez nos idées sorties et plus encore sur www.dinardemeraudetourisme.com ou flashez ce QRcode :



Marie GUERIN, Directrice Générale, et toute l'équipe vous souhaitent un bon été.

OUVERTURE ET HORAIRES

L'Office de Tourisme communautaire vous accueille en juillet et en août du lundi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h. Le dimanche et les jours fériés de 10h à 13h et de 15h à 18h.

Déjà plus de 40 000 abonnés sur nos réseaux sociaux ... il ne manque que vous !

DINARD CÔTE D'ÉMERAUDE TOURISME
Tél. 0821 235 500 (0.12 €/mn+prix appel)

  : @DinardEmeraudeTourisme

LES ASSOCIATIONS

ADN DU DYNAMISME DE SAINT-LUNAIRE



Saint-Lunaire

« LE BENEVOLAT C'EST POUR LA VIE !!! »

BÉNÉVOLAT CÔTE D'ÉMERAUDE

Bénévolat Côte d'Émeraude signe une convention de partenariat avec la Ville de Saint-Lunaire

Qui sommes-nous ?

Association loi 1901 créée fin décembre 2023. Notre objectif est d'accompagner les associations dans leur recherche de bénévoles et de promouvoir le bénévolat auprès de tous les publics sur le territoire de la Côte d'Émeraude.

Nos missions pour les associations et les collectivités

En adhérant à Bénévolat Côte d'Émeraude vous optimisez votre recherche de bénévoles.

Associations et Collectivités, Bénévolat Côte d'Émeraude vous accompagne pour définir vos besoins en bénévoles et formuler vos missions de bénévolat, proposer des profils de bénévoles qui correspondent à vos attentes et promouvoir vos missions de bénévolat sur nos supports de communication. Nous serons votre ambassadeur auprès des candidats au bénévolat.

Nos missions pour les particuliers

Jeune, étudiant, actif, à la recherche d'un emploi, en reconversion ou à la retraite, tout le monde peut s'épanouir en devenant bénévole.

Vous souhaitez vous investir auprès d'une association et/ou participer à un événement local ? Bénévolat Côte d'Émeraude vous accompagne pour : définir ensemble vos aspirations et vous orienter vers des missions de bénévolat ciblées sur la Côte d'Émeraude.

Adhésion association ou inscription bénévole possible via notre site : <https://benevolatcotedemeraude.fr>

Bénévolat
CÔTE D'ÉMERAUDE

SOUTENIR LES ASSOCIATIONS
ET LES COLLECTIVITÉS

PROMOUVOIR ET ENCOURAGER
LE BÉNÉVOLAT

Le Bénévolat, c'est pour la Vie !

**PERMANENCES À DINARD
SUR RENDEZ-VOUS**
À la Villa Le Bocage
les mardis de 14h à 17h
Au COSEC
les mercredis de 9h à 12h
Hors vacances scolaires & jours fériés

CONTACT
Association
Bénévolat Côte d'Émeraude
06.26.13.01.84
benevolatcotedemeraude@gmail.com
@benevolatcotedemeraude

Vous avez aussi la possibilité de rencontrer notre équipe lors de nos permanences sur rendez-vous :

- **Le mardi de 14h à 17h** Villa Le Bocage, passage du bocage à Dinard
- **Le mercredi de 9h à 12h** Cosec, Rue Gouyon Matignon à Dinard

Pour prendre RDV : Tel : 06 26 13 01 84
Courriel : benevolatcotedemeraude@gmail.com

BIEN VIVRE À SAINT-LUNAIRE

Quelques nouvelles de nos activités depuis notre Assemblée Générale de début février qui a réuni plus de 60 adhérents - et qui ont partagé un excellent couscous préparé par Benoit Mercier.

Un petit tour d'horizon sur les différentes propositions réalisées depuis ce moment de convivialité :

■ Dans le cadre de la Lutte contre le FRELON ASIATIQUE, trois rencontres ont permis à 49 personnes de construire un piège à frelons. Avec les conseils et la documentation fournie par Pierre Sellier apiculteur, son savoir-faire et sa démonstration, complétée par la connaissance de Vincent Bouche sur la vie des insectes.

■ Deux stages en mars et en mai proposés par BVSL et « Les Amis de Saint-Lunaire »
ECRITURE et PHOTOGRAPHIE - ECRITURE et VOYAGE
Sept stagiaires ont été accompagnés par Françoise, Jean-François et Claire avec la perspective d'une publication et participation à un concours de nouvelles.

■ Une seconde représentation de « COPAINS d'HIER » pièce écrite et mise en scène par Josiane NGUYEN a été donnée le samedi 16 mars. Il y a eu 71 spectateurs. La recette, 370 euros, a été partagée entre « Les Restos du Cœur » et l'association « Valentin HAÛY » au profit des aveugles et mal-voyants.

Le Centre culturel Jean Rochefort nous permet de proposer des documentaires et films.

■ Samedi 6 avril : Denis Buttner est venu présenter son documentaire « DJARIFA » sur une pêche traditionnelle faite et transmise par les femmes.

La projection en avant-première d'un film de Jacky Lebas, en présence du réalisateur : UKRAINE, LA TERRE OUBLIEE, documentaire sur un patrimoine exceptionnel mis en images avant février 2022 et depuis menacé par la guerre.

■ Pendant ce mois de « MAI à VELO » nous avons organisé deux séances de remise en selle et découverte du vélo électrique avec Roland CLOÏTRE et Christophe RAUX, dans un cadre sécurisé pour ensuite sortir accompagner sur les pistes cyclables et les routes. Un pique-nique en début d'été - rendez-vous à partir de 18h pour sur la plage de Longchamp pour des jeux-, ouverts à tout le monde avec participation sous forme de repas partagé. Chacun apporte un plat salé ou sucré pour ce moment convivial prévu le vendredi 28 juin en fonction du temps. Nous guettons la météo la semaine précédente pour confirmer le rendez-vous par mail !



Nous vous donnons rendez-vous lors de la journée des associations de Saint-Lunaire début septembre. Si vous voulez en savoir plus sur notre association BVSL ou nous rejoindre, envoyez-nous un mail : bvsl35@orange.fr

BVSL vous souhaite un bel été.



LE YACHT CLUB DE SAINT-LUNAIRE LA VOILE POUR TOUS

L'équipe a préparé la saison 2024. Nous sommes prêts à accueillir les écoliers de St-Lunaire pour la voile scolaire.

Vous pouvez également réserver dès maintenant votre stage ou cours particuliers sur www.ycsl.net : habitable, wingfoil, optimist, RS Zest, planche à voile et catamaran. Une nouveauté pour 2024 : une nouvelle flotte de six catamarans HC 15.

Ci-dessous retrouvez nos offres avec de nombreuses remises, n'hésitez pas à vous rendre au club pour en savoir plus !

STAGES

Âge	• VACANCES SCOLAIRES •		• PAR PERSONNE •			
	Du lundi au vendredi, matin ou après-midi - 5 Séances -		1er Stage	2e Stage	3e Stage	
5 à 7 ans	Moussaillons combinaison incluse	Initiation à la voile / Kayak / Paddle 10h-12h ou 13h45 - 15h45	165 €	123,5 €	113,5 €	
7 à 10 ans	Optimist	Débutant 10h - 12h ou 13h45 - 15h45	185 €	143,5 €	133,5 €	
		Perfectionnement 9h30 - 12h ou 13h45 - 16h15	205 €	163,5 €	153,5 €	
Dès 10 ans et adultes	Planche à voile combinaison incluse	Débutant 13h45 - 15h45	205 €	163,5 €	153,5 €	
		Intermédiaire 10h - 12h	205 €	163,5 €	153,5 €	
		Perfectionnement 16h - 18h	205 €	163,5 €	153,5 €	
10 à 12 ans	Cata T1 Junior	9h30 - 12h ou 13h45 - 16h15	215 €	173,5 €	163,5 €	
11 à 14 ans	Dériveur Zest	9h30 - 12h ou 13h45 - 16h15	215 €	173,5 €	163,5 €	
12 à 14 ans	Cata T1 perf	9h30 - 12h ou 13h45 - 16h15	223 €	181,5 €	171,5 €	
		HC15	9h30 - 12h ou 13h45 - 16h15	251 €	209,5 €	199,5 €
		HC16 perf	9h30 - 12h ou 13h45 - 16h15	266 €	224,5 €	214,5 €
Dès 15 ans et adultes	J80	3 demi-journées et 1 journée complète	280 €	238,5 €	228,5 €	

BONS PLANS 2024 !

- Paiement en 3x sans frais
- 10€ de réduction à partir du 3e stagiaire inscrit en juillet et en août
- 20€ sur tout stage pris pendant les vacances de printemps et d'automne
- 10% de réduction au Point Location et sur la boutique pendant la durée de votre stage
- 10% de réduction au Point Location et sur la boutique pendant la durée de votre stage

Vous n'avez pas de combinaison ?

Le YCSL propose à la location de nombreuses tailles pour 15€ la semaine pendant votre stage

*Pour toutes les modalités voir les conditions générales de ventes ou se renseigner à l'accueil

Avec la saison vient ... le point location !

Patrick, responsable du Point Location, a rejoint l'équipe pour vous accueillir tout l'été. Profitez de nos formules PACK LOC ou PACK COURS PART et venez naviguez en wingfoil, en catamaran, en planche à voile ou encore en dériveurs RS zest pour de la location, en cours particulier ou même collectif !

LOCATION

COMBINAISON INCLUSE

JUILLET, AOUT : 7J/7 DE 14H À 19H
Hors saison : sur réservation

Âge accompagné	SUR NOTRE MATÉRIEL	
	1H	2H
Dès 8 ans*	Paddle / Kayak	19 € / 28 €
	Kayak double	28 € / 41 €
Dès 6 ans*	Dériveur • RS Zest	35 € / 55 €
Dès 10 ans* accompagné	Planche à voile • Type découverte	28 € / 41 €
	Catamaran • Hobie Cat 16	55 € / 80 €
	Catamaran Perf • Hobie Cat 16	65 € / 95 €

APPRENDRE À VOLER SUR L'EAU

Progresser et apprendre à glisser en Wingfoil sur notre matériel premium !

- Flotteurs de 105 à 155 Litres
- Ailes de 4m2 à 6m2
- Folls en carbone

COURS PARTICULIERS

COMBINAISON INCLUSE

Âge ENCADRÉ	SUR NOTRE MATÉRIEL PRIX PAR SUPPORT	SUR RÉSERVATION	
		1H	2H
Dès 6 ans*	Dériveur • RS Zest	78 €	148 €
Dès 8 ans*	Kayak / Paddle	62 €	116 €
Dès 10 ans*	Kayak double	69 €	127 €
Dès 12 ans*	Planche à voile • Type découverte	69 €	127 €
Dès 14 ans*	Catamaran • Hobie Cat 16	95 €	183 €
Dès 14 ans*	Catamaran Sport • Hobie Cat 16	105 €	199 €
Dès 15 ans*	Quillard de sport • Open 5.70 • J80	112 € Par pers.	222 € Par pers.

WINGFOIL

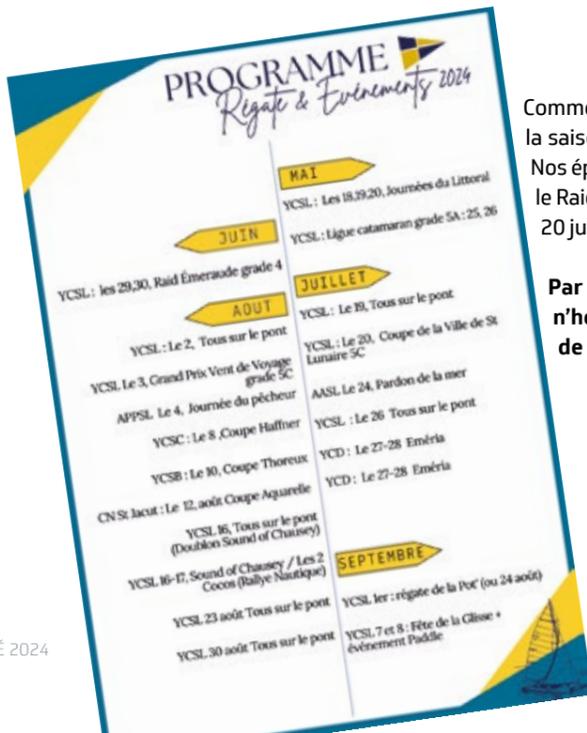
selon matériel

	1H	1H30	3 COURS
Initiation (Barre)	104 €		297 €
Découverte (Aile)	153 €		438 €

Avec votre matériel
Mise à disposition d'un moniteur : 56€/h
Pour un coaching personnalisé !

NOS RÉDUCTIONS

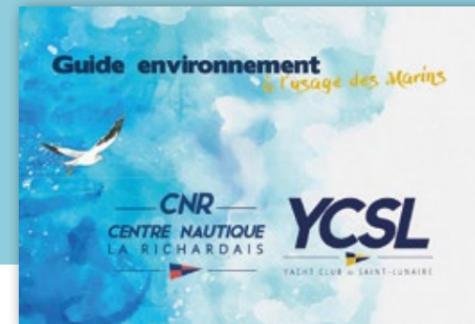
Profitez de nos réductions jusqu'à -20% ! avec nos pack forfaitaires par 3 ou par 5, description au dos. Pour plus de renseignements : Contactez l'accueil au 02 99 46 30 04 ou accédez à notre site : www.ycsl.net



Comme tous les ans, le YCSL a un beau programme pour la saison.

Nos épreuves phares : le 16 juin la coupe départementale, le Raid Emeraude les 29 et 30 juin et la coupe de la Ville le 20 juillet et pour le grand prix Vent de Voyage le 3 août.

Par ailleurs, si vous souhaitez devenir bénévole n'hésitez plus et rejoignez-nous, nous avons besoin de vous, à terre et sur l'eau !



L'écologie, l'un des axes de développement du YCSL : Mouillage écologiques / Plateforme de rinçage / guide de l'environnement

Afin de protéger les zostères nous avons changé les mouillages en chaine par des mouillages écologiques grâce à l'aide de l'Agence de l'eau et du soutien du Fonds vert.

Une aire de rinçage a été installée et permet de réutiliser l'eau grâce à une cuve de récupération de 5000L et fonctionne avec un bracelet qui quantifie son utilisation, permettant ainsi une prise de conscience et une meilleure gestion des ressources.

En partenariat avec Cœur Emeraude nous avons réalisé un guide de l'environnement à l'usage des marins, disponible sur notre site.

Petit focus sur notre journée sécurité SNSM ST- BRIAC au club, ouverte à tous les membres du YCSL, de l'APPSL, et de l'APTP 35.



■ Yacht Club de Saint-Lunaire
Bd de la plage
BP 15 35800 Saint-Lunaire
02 99 46 30 04
ycsl@ycsl.net / www.ycsl.net

■ Centre Nautique de la Richardais
13 Passage Piqueriotte
35780 La Richardais
02 99 88 51 57
cnr35@wanadoo.fr



LES AMIS DE SAINT-LUNAIRE



L'Association « les Amis de Saint Lunaire » (AdSL), dont le but est de protéger notre patrimoine historique et environnemental, dans une approche familiale et conviviale a le plaisir , comme tous les ans, de vous présenter dans ce bulletin d'été ses projets pour la saison estivale.

Devant le succès du concert de musique classique, à l'église paroissiale de Saint-Lunaire, en août dernier, avec 3 artistes de talent qui se produisent régulièrement en France : Yveline JOMAU, pianiste, Marc LEGRAND, violoncelliste et Didier GUILLARD, flûtiste, nous avons de nouveau fait appel à eux pour un concert lecture le 4 janvier 2024, inspiré du livre du romancier Michel Tournier, « Les Rois-Mage ».

En mars dernier, sur une initiative conjointe des associations « Bien Vivre à Saint-Lunaire » et « les Amis de Saint-Lunaire », nous avons eu le plaisir d'accueillir un petit groupe de personnes pour un stage écriture et photographie : « une photo peut déclencher l'envie d'écrire ».



Nous avons également organisé avec succès le samedi 27 avril au centre culturel Jean Rochefort une conférence-projection sur les fort de VAUBAN en baie de Saint Malo, par Stéphane PERREON, historien spécialiste de VAUBAN, avec les très belles photos aériennes de Florian ECOLIVET, pilote professionnel de drones, publié aux éditions Bow-Window (Cité des Livres) par Christian FRAUD.



Notre association sera présente cet été, comme tous les ans, pour soutenir les traditionnelles animations de l'été : **le Pardon de Saint-Lunaire**, le dimanche 21 juillet au matin, **la coupe des Familles au Tennis Club**, **les régates de la Potinière et de la Chaumière** et aussi **les concours des châteaux contre la mer** organisés par le service animation de la ville.

UNE VISITE GUIDÉE DU MÉMORIAL 39/45 : chemin de mémoire de la cité d'Aleth sera également proposée en septembre à nos membres.

Rappelons que **les cahiers de mémoire**, qui font découvrir un passé Lunairien haut en couleurs : Grand Hôtel, Tennis Club, Yacht Club, La véritable légende de Saint-Lunaire et aussi **L'essor économique depuis 1880**, ouvrage richement illustré qui connaît toujours un grand succès, sont toujours disponibles à l'Épigraphie.

Anne-Marie Prieur, vice-présidente de l'association, notre plume talentueuse, achève actuellement son **cahier de mémoire sur le quartier de Longchamp**, qui devrait voir le jour à la fin de l'année : de la dernière tentative de débarquement de la flotte Anglaise en 1758 à l'essor touristique avec l'hôtel de Paris, établissement luxueux, dynamité par les Allemands durant la dernière guerre, aux projets de centre de thalassothérapie et à l'histoire des 10 ans de coupe DROUOT en planche à voile et aux fêtes de la Glisse et au célèbre triathlon de septembre.



Plage de Longchamp

BONNES VACANCES sous le soleil Lunairien !

Rejoignez nous !

Eric MACHERAS,

Président AdSL Contact : 06 83 03 13 25



JARDINS FAMILIAUX



Les Jardins Familiaux de Saint-Lunaire vous invitent à venir visiter leurs parcelles à votre guise. Nous essayons d'améliorer le visuel en semant des fleurs.

Si vous avez envie de passer un petit moment pour rencontrer des jardiniers, échanger, dialoguer,

n'hésitez pas et pourquoi pas nous rejoindre !

Marie-Françoise au 06 72 55 03 51
mariefrancoise_grignon@yahoo.fr

CHORALE ALUNISSONS

Depuis 55 ans, le chœur Alunissons anime la vie musicale de Saint-Lunaire.

Cette année, fort de l'apport bienvenu de nombreux choristes dans tous les pupitres, l'effectif idéal est atteint (ne manquent plus que quelques ténors !), effectif qui nous permet sous la direction de notre cheffe de chœur, Céline Lebihan, bienveillante et accueillante mais toujours professionnelle, d'aborder des oeuvres majeures avec sérénité.

Grâce à un travail intense et couronné de réussite avec l'indispensable concours d'orchestres régionaux de qualité, soit EVIB, dirigé par Vincent Le Tortorec, soit Ars Juvenis, orchestre de Rennes dirigé par Nathalie de Langlais, Alunissons est désormais un chœur qui compte sur la Côte d'Emeraude.

En 2024, c'est avec Ars Juvenis que le chœur a eu la joie et le plaisir de travailler. C'est une chance unique pour un chœur amateur que de chanter avec un orchestre ! Le chœur Alunissons a interprété une oeuvre majeure de Mozart, particulièrement lyrique, les «Vêpres solennelles d'un confesseur», pour chœur, orchestre et 4 solistes.

Au programme également, le «Cantique de Jean Racine» de Gabriel Fauré, chef d'oeuvre d'élévation, en cette année commémorative du 100ème anniversaire de la mort du compositeur.

Pour conclure, une oeuvre romantique, sensible et émouvante de Félix Mendelssohn, Verleih uns Frieden gnädiglich.

Ce programme a été présenté début juin à la basilique Saint-Aubin de Rennes, à l'occasion des 60 ans du jumelage avec Erlangen. Alunissons et Ars Juvenis étaient associés à l'orchestre d'Erlangen.

Alunissons et Ars Juvenis se sont produits le 14 juin à Saint-Lunaire.

De grands moments !

le chœur de St Lunaire

Alunissons
<https://choeuralunissons.fr>

CHŒUR ALUNISSONS Saint-Lunaire	ORCHESTRE ARS JUVENIS Rennes
MOZART Vêpres solennelles d'un confesseur	
MENDELSSOHN Verleih uns Frieden	
FAURÉ DVORAK Cantique de Jean Racine Suite Américaine	
Direction Nathalie de LANGLAIS	
Soprane Céline LE BIKAN	
Alto Josiane MANASSÉS	
Ténor Vincent ROCHERON	
Basse François-Emmanuel DELISSE	
Samedi 8 juin à 20 h 30 Église Notre-Dame - Dinard	Vendredi 14 juin à 20 h 30 Église Paroissiale-Saint-Lunaire
Tarif plein 12€ * Tarif réduit 8€ * Gratuit pour -14 ans	

Contact : choralestlunaire@gmail.com
06 03 43 81 77

Site : <https://choeuralunissons.fr>

LES ANCIENS COMBATTANTS

Hommage à Charles Pennec, déporté NN – Nuit et Brouillard.

L'association des Anciens Combattants de Saint-Lunaire a pour mission de maintenir le devoir de mémoire : elle participe avec son porte-drapeau, à toutes les cérémonies patriotiques organisées dans la commune. C'est aussi pour cela qu'elle veille à ce que soit perpétuée la mémoire de ceux qui ont fait, pour la France, le sacrifice de leur vie. Ainsi, lors de notre dernière assemblée générale, un hommage fut rendu à Charles Pennec, déporté NN - Nuit et Brouillard - abattu par ses gardiens SS le 21 avril 1945, quelques heures seulement avant l'arrivée des Américains.

Charles Pennec a des attaches lunairienne puisque c'est à Saint-Lunaire, qu'après son service militaire, ce finistérien d'origine (il est né à Kernevel le 10 juin 1905) s'installe comme commis boucher en 1927. Il travaille à Saint-Lunaire plusieurs années, s'y marie avec une lunairienne. Ses deux premiers enfants sont natis de Saint-Lunaire. En 1931, il s'installe à son compte à Saint-Briac.

En juillet 1942, alors qu'il est requis par les Allemands pour travailler sur l'aérodrome militaire de Pleurtuit, il trouve un fusil et des munitions qu'il emporte et cache chez lui. Rapidement dénoncé, il est arrêté par la Feldgendarmerie à l'aérodrome même tandis qu'une perquisition à son domicile permet de découvrir l'arme. Il tombe, dès lors, sous le coup du décret Nuit et Brouillard, ce dispositif particulièrement sévère destiné à faire disparaître les ennemis du Reich, privés de tout contact avec leurs familles, elles-mêmes ignorantes de leur sort, et qui deviendra tristement célèbre.

Après plusieurs mois de détention à la prison de Saint-Malo puis à Fresnes, Charles Pennec est déporté le 5 février 1942 à destination du camp de concentration de Hinzer (près de Trèves). Ce camp, peu connu, géré par les SS-Totenkopf, est destiné notamment à regrouper les déportés NN Français. Hinzer c'est la découverte de l'enfer concentrationnaire. Après plusieurs mois d'un régime de travail exténuant et de mauvais traitements, les prisonniers sont brisés psychologiquement et physiquement. Signalés par les lettres «NN» cousus sur leurs haillons, ils sont désignés à la vindicte de leurs gardiens.

Début 1944, Charles Pennec est «jugé» par un Tribunal spécial siégeant à Breslau (aujourd'hui Wrocław en Pologne). En quelques minutes, sans avoir la possibilité de se défendre, il est condamné à 5 ans de travaux forcés qu'il exécute dans des commandos de travail de Haute Silésie particulièrement réputés pour leur dureté.

L'approche des armées soviétiques oblige les Allemands à évacuer les camps situés à l'Est. Dans des conditions épouvantables de froid, d'absence de soins et de nourriture, d'exécutions sommaires, Charles Pennec part à destination du camp de Flössenburg en Bavière. C'est une marche de la Mort : sur 3000 déportés au départ, moins de 300 arrivent au camp. Mais son calvaire n'est pas terminé. Les déportés repartent le 20 avril vers le camp de Dachau. Cette fois-ci, c'en est trop pour Charles Pennec qui, d'après plusieurs témoignages, ne pouvant plus marcher, est exécuté par les SS sur le bord de la route. Quelques heures plus tard les déportés de la colonne à laquelle il appartenait apercevaient les premiers soldats Américains : leurs libérateurs !

Charles Pennec est reconnu déporté politique en 1953 et déclaré Mort pour la France en application du décret du 20 février 1959.



1940

Charles Pennec (à gauche sur la photo) et sa fille Janine (à droite sur la photo) devant la boucherie de Saint-Briac



Petite fille de Charles Pennec (une des enfants de Janine)

HISTOIRE & PATRIMOINE DU PAYS DE DINARD

« Commémoration des 100 ans de la mort de Sylla LARAQUE, développeur du Saint-Lunaire balnéaire »

L'association Histoire et Patrimoine du pays de Dinard/Rance/Émeraude (H&P), célèbre cet été le 100ème anniversaire de la mort de Sylla LARAQUE, en partenariat avec la commune de Saint-Lunaire. Sa petite-fille Isabelle Laraque, donatrice de son buste, sera présente le dernier WE d'août et participera à une semaine haïtienne du vendredi 30 août au dimanche 1er septembre.

L'Association H&P (450 adhérents à ce jour), organise chaque année depuis 1982, une exposition. 2024 sera consacré à deux expositions à partir de JUIN :

- L'une sur la LIBÉRATION de SAINT-LUNAIRE dans la descente de la plage
- L'autre dédiée à Sylla LARAQUE et SES HÉRITIERS.

H&P réédite la brochure « *Sylla Laraque, promoteur du Saint-Lunaire balnéaire* » avec un encart spécial sur la généalogie de Sylla LARAQUE et ses 27 enfants et une étude sur les destins contrastés de certains des héritiers Laraque et organise au Centre Jean Rochefort une semaine haïtienne « *événement* » en présence d'Isabelle Laraque :

- VENDREDI 30 AOÛT – 18h – CONFÉRENCE inédite sur « *Sylla Laraque et ses héritiers, des destins hors du commun* » par Marc BONNEL, auteur de la brochure.
- VENDREDI 30 AOÛT – 21h : PROJECTION du film *Toussaint Louverture*.
- SAMEDI 31 AOÛT – 20h30 – CONCERT-LECTURE de poèmes haïtiens.
- DIMANCHE 1ER SEPTEMBRE : matin : MARCHÉ HAÏTIEN.



Balade dans Saint-Lunaire sur les traces de Sylla Laraque

La Passée vous propose cet été de découvrir Saint-Lunaire sous un angle particulier, en suivant les traces du fondateur de la station balnéaire Sylla Laraque mort en 1924.

Laurent Cazanave, comédien, auteur et metteur en scène, Directeur artistique du festival La Fourberie en Scènes vous fera partager sa vie aventureuse, de Tahiti à Saint Lunaire en passant par la Tunisie, Paris.... Il s'appuiera pour cela sur le livre SL de Laurent Hercouët et sur le document écrit par Marc Bonnel.



Au cours de l'été une balade « *Si St-Lunaire m'était conté par Sylla Laraque* » sera proposée par la compagnie La Passée Productions.

Riche haïtien immigré en France, Sylla Laraque découvre Saint-Lunaire en 1888 et consacre sa fortune au développement de la station (Grand-Hôtel, tennis, usine à gaz, villas, éclairage public, construction de villas à la pointe du Décollé...). Il décède en 1924.

Association HISTOIRE et PATRIMOINE du Pays de DINARD, RANCE, ÉMERAUDE
Adresse postale : 12 rue des Français Libres 25800 DINARD
Secrétariat (mardi et jeudi 14 à 18h) : 7 rue Saint-Jean-Baptiste de la Salle - 02 99 80 95 82
<https://www.patrimoine-dinard.fr>
histoirepatrimoine-dinard@gmail.com



Rendez-vous à 14h devant l'Office de Tourisme les : 18 et 25 juillet, le 1er et 8 août.

Renseignements/réservations :
Office du tourisme
Durée environ 1h
Tarif adulte : 11 euros
Tarif réduit : Enfants entre 7 et 16 ans, étudiants, demandeurs d'emploi : 6 euros
Gratuit en dessous de 7 ans

ASCL FITNESS



Une formidable année sportive pour l'ASCL FITNESS avec de nombreuses inscriptions et une représentation masculine en nette augmentation.

Toute l'année de Septembre à Juin (interruption uniquement pendant les vacances de Noël), l'adhésion unique vous permet de pratiquer toutes les activités : pilates dynamique, cardio-training, renforcement musculaire, stretching, training postural et zumba. En préparation complémentaire à la pratique d'autres sports, les différentes activités sont accessibles aux moins de 18 ans avec un forfait jeune très attractif.

NOUVEAUTÉ à la rentrée 2024 :
le samedi matin 10h45 – 11h45

Carole proposera un cours de pilates « débutant » avec reprise des bases du pilates (permet aussi de faciliter l'accès aux cours du lundi et du jeudi).



Un grand MERCI à tous nos adhérent-e-s ainsi qu'à Carole, Isabelle et Pamela, nos trois professeures diplômées pour cette année exceptionnelle.

L'ASCL FITNESS sera présente au Forum des Associations en Septembre pour répondre à toutes vos questions.

Retrouvez le planning de tous les cours sur notre site <http://asclfitness.blogspot.com/> Ou contactez Anne-Marie au 06.75.35.96.02 asclfitness@gmail.com

ATELIER LIGNES ET COULEURS

Comme chaque année, les membres de l'association Lignes et Couleurs se sont retrouvés le mercredi 27 mars dernier lors d'une soirée festive (demande actée à l'unanimité lors de l'Assemblée Générale du 22 novembre 2023).

Avec la préparation délicieuse et gourmande du Restaurant Le Macao pour le plat principal au choix : paella ; rougail ou encore jambalaya.

Le but de cette soirée conviviale est avant tout de permettre aux membres des deux groupes (une séance le mardi de 14H00 – 16H00 et une séance le mercredi de 18H30 – 20H30) de se retrouver inter séances et de faire plus amples connaissances.

Exposition :

Les artistes peintres « En herbe » confirmés ou débutants ont organisé le week-end du 22 et 23 juin leur exposition annuelle qui s'est déroulée à la salle Aimé Le Foll avec un vernissage suivi du pot de l'amitié le samedi 22 juin en soirée.

Sous la houlette de Jean-Charles Gautier, Intervenant artiste peintre, le but de cette association est de permettre à chacun de développer son imagination.

« La Peinture est sûrement le plus expressif des arts plastiques, car en utilisant les réalités de la nature ou de l'imagination, la peinture exprime tout ce que peut concevoir notre esprit ».



N'hésitez pas à nous contacter : alcstlu@gmail.com
<http://lignes-et-couleurs.blogspot.com/>
06 60 27 33 05 - 06 87 10 50 29



ASCL TENNIS DE TABLE

Notre section loisir accueille tous les adultes de tous niveaux, toute l'année.

Les matchs se jouent en simple ou en double dans une ambiance sympathique, conviviale et sportive.

Venez nous rejoindre au complexe sportif Pol Lebreton :

Lundi 16h-18h
Jeudi 16h-18h

Contact : T.de.T.SaintLu.Marie@hotmail.com
Tel : 06 24 06 59 79



**Une histoire SENS !
Dessus Dessous !
ET BIEN PLUS ENCORE !**

Marine LORPHELIN, Ambassadrice de la 1ère fédération de Sports non-compétitifs.

Communiqué de presse du 19 mars 2024 :

« En cette année placée sous le signe des J.O, de la GRANDE CAUSE NATIONALE et afin de mettre en lumière la mission, les ambitions et les valeurs des clubs de Gymnastique Volontaire, Marine LORPHELIN a choisi de s'engager avec la FFEPGV afin de promouvoir, à ses côtés, l'activité physique sous toutes ses formes. Elle sera présente sur plusieurs événements prévus, dont la conférence sur le 13ème Baromètre et la Quinzaine du Sport-Santé Bien-Être. Connaissez-vous Marine LORPHELIN ? Médecin et chroniqueuse santé, grande sportive et active défenseuse du bien-être, elle nous rappelle que le sport est un vecteur majeur du bien-être physique, mental et social ! »



Le mot de la présidente fédérale EPGV, Marilynne COLOMBO

« La fédération est fière d'accueillir une ambassadrice qui incarne les ambitions et les valeurs de proximité. Son expertise sur la santé, son engagement pour le bien-être, sa passion pour le sport, sa notoriété et sa proximité permettront de faire rayonner notre expertise et notre engagement sur tout le territoire ».

Notre club s'est retrouvé dans toutes ces valeurs, accompagnés de différents partenaires.

DU 08 AU 14 AVRIL :
Semaine Sport Santé Bien-Être (Territoire Pays St-Malo).

17 AVRIL :
Journée pour une France en forme (ARS – CDOS)

5 MAI : Village de la Forme (CoDep 22.35)

DU 25 MAI AU 8 JUIN : Tous en Forme ! Tous au Club...
Portes Ouvertes à Saint-Lunaire

Se retrouver en septembre, c'est partager un ART de VIVRE NATURE, SPORTIF, GASTRONOMIQUE et bien plus encore FÊTER 50 ANS D'EXISTENCE !

Contact : Dès maintenant Hélène 06 06 48 99 62 ;
Dominique 06 10 40 04 16

CLUB SOLEIL D'AUTOMNE

L'association Soleil d'automne vient d'accueillir son 205 ième adhérent, un succès dû au grand choix d'activités proposées dans une ambiance dynamique et conviviale. L'offre des activités proposées par le club Soleil d'automne est très variée : gymnastique, bowling, scrabble duplicate, jeux de cartes, de société, scrabble, quiz, jeu du Gai Savoir (avec des rencontres départementales), marche douce ou dynamique (voir photo), de la danse en ligne, pétanque loisirs ou palets, spectacles, sorties touristiques, voyages au départ de Saint-Lunaire.

Bref vous avez le choix pour vous distraire !!!

Le Club a accueilli dans la salle du complexe sportif Pol Lebreton, début janvier, 170 personnes pour partager la galette des rois avec une animation musicale (voir photo : les reines et les rois élus de la fête de la galette des rois)



Reines et rois de la Galette des Rois



Malouinière de la Ville Bague



Marche dynamique



LE PCEF PLEURTUIT CÔTE D'Émeraude FOOTBALL



Le Pleurtuit-Saint-Lunaire-Saint-Briac Football organisera des stages football en juillet au stade municipal et 2 tournois beach-soccer sur la Grande Plage.

Pour la reprise au mois de septembre, terrain municipal de Plate Roche vous pourrez vous renseigner sur le site du club : <https://pcef.footeo.com/>

- ▶ Académie football de 5 ans à 12 ans.
- ▶ Section jeunes 14 ans à 17 ans.
- ▶ Section féminine de 5 ans à seniors.
- ▶ Seniors dès 18 ans et vétérans dès 35 ans.
- ▶ Futsal et foot loisirs.
- ▶ Formations pour l'arbitrage, éducateurs financés par le club.



L'ASSOCIATION DES PÊCHEURS PLAISANCIERS DE SAINT-LUNAIRE

L'APPSL organise sa traditionnelle journée de la pêche le 1er dimanche d'août sur le parking de la pointe du Décollé.

Cette année nous vous attendons le 4 août.

Après la pêche, les stands des pêcheurs vous permettront de vous restaurer et de passer un bon moment de convivialité dans un cadre merveilleux !

A partir de 12h00, venez profiter de moules frites, pêche du jour, galettes, saucisses, buvette et autres bonnes choses...

Cette journée de la pêche organisée par l'A.P.P.S.L. est devenue incontournable à Saint-Lunaire !

TOUS AU DECOLLE LE 4 AOUT !

<http://www.appsl-saint-lunaire.fr>
contact : bureau@appsl-saint-lunaire.fr

ASCL BADMINTON



A la recherche d'un sport ? Venez faire du badminton !

Le bad c'est avant tout un sport amusant et énergique où vous pouvez vous amuser avec des amis ou rencontrer de nouvelles personnes. Allez-y, deux essais gratuits et lancez-vous dans la partie !

Alors que la saison touche à sa fin, les passionnés de badminton se préparent à un été riche en événements :

Le traditionnel « tournoi d'été » de bad à St Lu promet une soirée palpitante, pour joueurs de tous niveaux ayant déjà pratiqué, nous vous attendons nombreux le vendredi 19 juillet 2024.

Le badminton sera également représenté à Paris où il sera à l'honneur fin juillet aux Jeux Olympiques.

ASSOCIATION TAICHI QIGONG

L'Association de TaiChi Qigong de Saint-Lunaire (ATCQSL) propose des cours de TaiChi style Yang et Qigong les lundis et vendredis midi à la salle Aimé Le Foll pendant les périodes scolaires.

La période estivale est propice à des offres de stages sur une demi-journée et de pratiques ponctuelles en extérieur.

Pour tout renseignement, contactez Jean-Christophe sur 06.15.62.26.06



Après la pause estivale qui s'annonce, marquez déjà dans vos agenda la reprise du club début septembre.

Nous vous attendons nombreux pour poursuivre cette belle aventure sportive ensemble sur les terrains ! En attendant passez un bon été !

JEUNES : le vendredi

De 18h00 à 19h00 (2011 à 2015)
De 19h00 à 20h00 (2010 à 2004)

ADULTES : le lundi et le mercredi

De 20h00 à 22h00

saintlunairebad@gmail.com
<https://www.facebook.com/SaintLunaireBad>

THÉÂTRE OF SAINT-LUNAIRE



Théâtres of St Lu sera présent cet été avec le « **Spectacle des ateliers** » le 15 juin à 20h à la salle Jean Rochefort. Tarifs : 5 euros et 2 euros pour les enfants.

De nombreuses histoires seront jouées : Dagfrid, Les enfants de la résistance, Hamlet.

Puis le 6 juillet à 20h30 aura lieu « **Entreprise Palace** » avec la troupe adultes de St-Briac. Pièce humoristique et sarcastique du monde du travail. Tarifs : 10 euros et 2 euros pour les enfants.

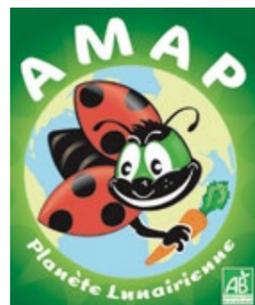
Et tous les lundis matin de 10h à 12h, des ateliers théâtre auront lieu les pieds dans le sable avec Escale Bretagne.

Cette équipe amateur est composée de passionnés encadrés par une professionnelle depuis 25 ans Laëtitia Hamon. Le théâtre est une activité saine qui nourrit l'esprit et l'âme.



Rejoignez-nous pour des moments inoubliables, où l'art et la passion se rencontrent sur les planches !

Venez plonger dans l'univers captivant du théâtre avec deux spectacles exceptionnels interprétés par la talentueuse troupe ****Théâtre en Vert**** et ****Théâtres of St Lu****.



AMAP, PLANÈTE LUNNAIRIENNE

AMAP : Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne. C'est un partenariat de proximité entre un groupe de consommateurs avec une ou plusieurs exploitations locales.

- Guillaume Strub, producteur maraîcher à Saint-Lunaire produit des légumes BIO de saison.
- Jean Claude Juhel, de la ferme des 4 vents à Saint-Broladre, produit des fromages et yaourts de brebis.

En adhérant à l'association vous :

- Connaissez l'origine et consommez des produits frais de saison.
- Avez un contact et un échange direct avec les producteurs.
- Soutenez et maintenez des producteurs locaux respectueux de la nature.
- Privilégiez la distribution directe du producteur au consommateur en circuit court.
- Participez aux distributions des paniers et à la vie d'une association locale.

Venez nous rencontrer pendant les distributions sous les halles, rue de la Vieille Eglise, nous vous expliquerons le fonctionnement de l'Amap, vous pourrez aussi dialoguer avec Guillaume et Jean Claude.

Ces contrats solidaires sont basés sur un engagement financier des consommateurs. Ils paient à l'avance la totalité de leur consommation sur une période définie. Ce système fonctionne donc sur le principe de la confiance et de la responsabilité des consommateurs et des producteurs, il représente une forme de circuit court de distribution.

La distribution des paniers de légumes se déroule tous les mercredis sous les halles de Saint Lunaire de 18h00 à 19h00 et toutes les 2 semaines pour les paniers de fromages et de yaourts.

Il est toujours possible d'adhérer à l'association en cours de saison que ce soit pour un panier de légumes ou de produits laitiers ou bien les deux.



CONTACT

AMAP : MICHEL DUFEIL : 06 44 23 59 01

Le Club Escale – Qu'est ce que c'est?

Stages de sauvetage côtier

Avec les secouristes de la côte d'émeraude

A partir de 8 ans

Du mardi au vendredi de 9h à 11h30

5 stages :

- Du 16 au 19 juillet
- Du 23 au 26 juillet
- Du 30 juillet au 2 août
- Du 6 au 9 août
- Du 13 au 16 août

100€ le stage

06.51.96.53.42
clubdeplage@escalebretagne.org
www.escalebretagne.org

Le Club Escale – Qu'est ce que c'est?

Les cours de natation

A partir de 3 ans

Du lundi au samedi
Du 8 juillet au 28 Août

Cours individuels

15min encadré par le maître-nageur

	Simple (1enfant)	Double (2 enfants)
1 cours	19€	13€/enf
5 cours	90€	62€/enf
6 cours	105€	74€/enf

30min encadré par le maître-nageur

	Simple (1enfant)	Double (2 enfants)
1 cours	40€	28€/enf
5 cours	180€	140€/enf
6 cours	200€	150€/enf

Cours collectifs

30min encadrées par le maître-nageur
3 enfants maximum

1 cours	19€
5 cours	90€
6 cours	100€

-10% habitants de St Lunaire
-30% enfants scolarisés à St Lunaire
Les tarifs incluent l'adhésion à l'association

06.51.96.53.42
clubdeplage@escalebretagne.org
www.escalebretagne.org



LES ANIMATIONS D'ESCALE BRETAGNE ETE 2024

Vos sorties nature 2024

Pêche : A pied
JUILLET : 23 - 24
AOÛT : 20 - 23

Sentier : Gourmand
JUILLET : 09 - 16 - 30
AOÛT : 06 - 13

Algues :

Rallye Nature :

JUILLET : 08 - 09 - 10 - 15 - 16 - 17 - 22 - 23 - 25 - 29 - 30 - 31 - 21 - 24 - 26 - 31
AOÛT : 05 - 06 - 07 - 12 - 13 - 14 - 19 - 20

Incroyable : Plancton
JUILLET : 12 - 19 - 26
AOÛT : 02 - 09 - 16 - 23

Les p'tites : Bêtes
JUILLET : 10 - 17 - 24 - 31
AOÛT : 07 - 14 - 21

La Garde : Guérin
JUILLET : 11 - 18 - 25
AOÛT : 01 - 08 - 15

Approche : Ornitho
JUILLET : 11 - 18 - 25
AOÛT : 01 - 08 - 15 - 22

Infos et inscriptions obligatoires

Du Lundi au Vendredi (9h00 à 12h00 et 14h00 à 18h00)
sorties.nature@escalebretagne.org

06 51 96 53 42
clubdeplage@escalebretagne.org
www.escalebretagne.org



Triathlon Dinard Côte d'Emeraude – Lepape : Un événement sportif et convivial à ne pas manquer

Du 13 au 15 septembre 2024, la Côte d'Emeraude se prépare à accueillir la 12ème édition de son emblématique Triathlon Dinard Côte d'Emeraude - Lepape. Dans un cadre idyllique où le bleu de la mer se mêle au vert éclatant de la nature environnante, cet événement promet une expérience sportive inoubliable pour les participants et les spectateurs.

Cette année, le Triathlon Dinard Côte d'Emeraude - Lepape propose pas moins de 8 épreuves, adaptées à tous les niveaux et toutes les envies.

En prélude au Triathlon Dinard Côte d'Emeraude, le vendredi 13 septembre marque le coup d'envoi avec notre Raid Entreprises. Cette initiative unique offre aux entreprises l'opportunité de participer à un challenge par équipe palpitant. Les entreprises désireuses de relever ce défi, peuvent toujours s'inscrire pour l'édition 2024.

L'ambition de cette 12ème édition est plus grande que jamais. Nous aspirons à faire de cet événement un rendez-vous incontournable dans le calendrier sportif national.



C'est pourquoi nous lançons un appel à tous les bénévoles qui souhaitent contribuer au succès de cet événement. Que ce soit pour aider à l'organisation, à la logistique, ou tout simplement pour apporter votre bonne humeur et votre énergie, chaque contribution compte et est grandement appréciée.

Ensemble, faisons du Triathlon Dinard Côte d'Emeraude - Lepape un moment inoubliable, où sport, convivialité et passion se rencontrent pour créer des souvenirs durables.

Rejoignez-nous du 13 au 15 septembre pour une expérience sportive hors du commun !

Pour plus d'informations sur les épreuves et pour vous porter volontaire en tant que bénévole, rendez-vous sur notre site web : <https://triathlondinard.com/benevole/> ou contactez-nous directement par mail : contact@triathlondinard.com

ASSOCIATION SAINT-LUNAIRE EN MARCHÉ



LA RANDONNÉE, UN BEL EXERCICE POUR LA SANTÉ ET LA DÉCOUVERTE DE BEAUX PAYSAGES

Voilà l'été qui arrive et Saint-Lunaire en Marche a préparé avec plaisir un programme de randonnées bien diversifié. Nous avons choisi de randonner le matin, toujours les lundis et samedis, cela sans interruption toute la saison (sauf cas exceptionnel lié aux conditions climatiques extrêmes).

Le programme détaillé est disponible à l'office du tourisme de Saint-Lunaire, sur le site Infocale et dans la presse.

A bientôt sur nos beaux chemins bretons.



Pour tous renseignements utiles
CONTACT : slem.secretariat@orange.fr
ou le Président : Bertrand VILMAIN - 06 85 80 63 62

BERNIK SURF CLUB

Alors que la saison de cours se termine, la fin des tempêtes hivernales étant synonyme de baisse de la houle, la saison des compétitions s'est poursuivie en mai et juin. Avant les championnats de Bretagne, les surfeurs du Bernik se sont illustrés lors des championnats d'Ille-et-Vilaine qui se sont tenus les 23 et 24 mars à Saint-Malo. Dans des conditions difficiles et bien ventées, les surfeurs breilliens se sont retrouvés du côté de Rochebonne, avec de très jolies performances de nos jeunes :

Surf benjamine :	1ère Youna Berthelot
Surf ondine cadet :	1ère Zaïg Tessier
Surf ondine junior :	1ère Salomé Dany
Surf ondine :	1ère Servane Galand
Longboard ondine espoir :	1ère Salomé Dany
Longboard ondine :	1ère Servane Galand

Surf benjamin :	1er Roman Thouzery
Surf cadet :	1er Noah Schatz,
	4e Baptiste Riou

Surf open :	2e Nelson Hulot,
	3e Mathias Lecacheur,
	4e Raphaël Gauthier

Longboard open :	1er Nelson Hulot,
	2e Raphaël Gautier

Prochain rendez-vous sur la digue de Longchamp en septembre pour la Fête de la glisse alors que le Bernik attaque les préparatifs de sa prochaine rentrée.



Contact : clubbernik@gmail.com (retrouvez-nous également sur Instagram)

ASCL VOLLEY-BALL



ASCL PETANQUE

Notre club compte actuellement 52 licenciés et 48 amicalistes.

Notre concours de Noël a été un succès : 52 joueurs se sont affrontés dans la bonne humeur. Nous avons participé au téléthon. De novembre à février tous les mercredis challenge de la Côte d'Emeraude.

Le 19 mars, nous avons organisé une journée entière nettoyage des terrains extérieurs, préparation pour les compétitions à venir. Par exemple : championnat des clubs le 9 avril où 120 joueurs de 16 clubs se rencontraient. Nous avons reçu le 12 avril les Américains, élèves en échange avec le collège du Bocage qui viennent traditionnellement s'initier à la pétanque. Nous organisons le challenge « Daniel Brillant » avec 240 joueurs inscrits pour le 23 mai.

Cet été tous les lundis concours amicaux en 4 parties ouverts à tous.

Contact : Didier Morel au 06 84 19 47 69

Master Beach-Volley Saint-Lunaire



5 Tableaux 3/3
(Principal, Régional, Départemental, Loisirs C, Loisir)

600 Euros de Primes
300 € aux vainqueurs du Tableau Principal
Welcome pack et nombreux lots

Inscription sur le site (places limitées)
<http://volley-saint-lunaire.e-monsite.com>
10 €/Joueur (Paiement sur place)
Tel : 0601909641

DANS LE RÉTRO



Cérémonie du 8 Mai



Sortie en mer de quatre bénéficiaires du CCAS, en compagnie de deux auxiliaires de vie et deux élus, grâce à Emeraude Voile Solidaire le 16 mai 2024.

1^{ère} édition du Festival «Vivant en scène» organisé dimanche 16 juin

